

NOS GLOIRES NATIONALES.

GUIDE

ILLUSTRÉ DE MONTRÉAL

ET DE SES

INSTITUTIONS CATHOLIQUES

AVEC

PROGRAMME DE LA FETE ST. JEAN-BAPTISTE POUR 1884

PAR

HENRI GIROUX.

PRIX - - 25 Centins.

MONTRÉAL :
TYPOGRAPHIE DE LA "GAZETTE."
1884.

NOS GLOIRES NATIONALES.

GUIDE ILLUSTRÉ DE MONTREAL

ET DE SES

INSTITUTIONS CATHOLIQUES

AVEC

PROGRAMME de la ST. JEAN-BAPTISTE

POUR 1884

PAR

H. GIROUX.

MONTRÉAL:
TYPOGRAPHIE DE LA "GAZETTE."
1884



AU LECTEUR.

—

En 1859, l'hon. Ls. Jos. Papineau disait devant un auditoire d'élite au *Cabinet de lecture paroissial* de Montréal : "Je regrette que l'histoire du Canada ne soit pas écrite comme elle devrait l'être. Quand je considère le passé de la race française ici et que je vois l'oubli peser sur tant de nobles actions et d'héroïques dévouements, je me sens le cœur saisi d'un chagrin mortel. Mais j'ai une consolation. On m'apprend que l'illustre auteur de la *Vie de la Sœur Bourgeois*, de *Madame de Youville*, de *Mlle Mance*, et de *M. Olier*, le saint fondateur de St-Sulpice, prépare en ce moment une histoire de la colonie. Je l'en supplie, au nom de mon pays, qu'il se hâte, qu'il me donne cette dernière consolation de lire cette histoire avant que je descende dans la tombe,"

Ce vœu patriotique fut exaucé lorsqu'en 1865, arriva d'Europe l'HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA, par M. l'abbé Faillon, S.S.

Cette œuvre incomparable se divise en trois parties fondées sur l'ordre et la nature de tous

les événements passés dans la Nouvelle-France. Dans la troisième partie, Montréal apparaît comme le foyer principal de la colonie, offre un établissement modèle, détermine le roi de France à s'occuper lui-même de la colonisation du Canada. Louis XIV se montre digne d'être le successeur de François I sur le trône de France et dans l'œuvre si belle et si grande de fixer sur les bords du St-Laurent, pour la conversion et la liberté des peuplades sauvages, la civilisation et la religion catholique.

L'étude de l'histoire du Canada, écrivait M. l'abbé Ferland, fut pendant longtemps bien négligé et jusqu'au commencement de ce siècle, on ne comptait guère que la charmante et intéressante histoire du P. Charlevoix.

Depuis un demi-siècle, il s'est fait des travaux importants sur le Canada ; on s'est surtout occupé de recueillir, de classer, et de coordonner les mémoires et les documents épars qui étaient comme les matériaux encore dispersés de nos monuments historiques.

Parmi ces infatigables travailleurs, le Canada et surtout Montréal doit beaucoup de reconnaissance à MM. Jacques Viger, Verrault, Bibaud, Chauveau, Laverdière, Ferland, Garneau, L. Huguet-Latour et tant d'autres auteurs non moins

connus dans le pays et même à l'étranger par les services éminents qu'ils ont rendus.

Nous renfermant dans la plus stricte vérité des faits touchant l'histoire de Montréal, il nous est agréable d'offrir à nos compatriotes à l'occasion de notre fête nationale quelques souvenirs que nous venons de compiler.

Nous guidant sur ces hommes illustres d'une si profonde science, le lecteur pourra mieux juger du talent, de la patience et du dévouement de nos ancêtres dans la fondation de Ville-Marie qui aujourd'hui rivalise avec les principales villes des Etats-Unis.

H. G.

COMMENT FUT FONDÉ MONTRÉAL.

—

Le 25 mai 1615, trois religieux et un frère de l'ordre des Récollets venaient annoncer l'évangile sur les bords du Saint-Laurent. C'étaient les Pères Denis Jamay, Jean Dolbeau, Joseph Le Caron, et le frère Pacifique Duplessis.

L'arrivée au Canada de ces quatre premiers missionnaires était due à la sollicitude de Champlain, fondateur de Québec, et père de la Nouvelle-France.

Les Récollets travaillèrent avec tant d'ardeur qu'au bout d'un mois on avait bâti une petite chapelle ainsi qu'une maison d'assez bonne apparence. Quelques semaines plus tard, ils se partageaient l'immense domaine offert à leur zèle apostolique. Sous la conduite de Champlain, ils passèrent par Montréal et se rendirent au Sault St-Louis, pour y apprendre la langue du pays.

" Le champ était vaste, ajoute Ferland, car depuis le golfe Saint-Laurent jusqu'à l'extrémité occidentale de la mission confiée au père Dolbeau, l'on comptait trois cent cinquante lieues en ligne directe ! " De son côté, le P. Le Caron se dirigea

vers l'ouest, et se rendit au pays des Hurons, où les français n'avaient pas encore pénétré.

LES JÉSUITES.

Les Récollets avaient passé près de onze années dans la Nouvelle-France, et, durant cet intervalle, ils avaient fait si ample moisson parmi les tribus sauvages que leur zèle ne pouvait plus suffire à la besogne. En conséquence, ils s'adressèrent aux Jésuites de France, et leur demandèrent de vouloir bien venir partager avec eux les labeurs et les dangers de leur pénible apostolat. Les Jésuites acceptèrent avec empressement l'offre qui leur était faite, et, en 1626, les Pères Charles Lalemant, Enemond Massé et Jean de Brébœuf arrivaient à Québec.

Ils furent hébergés d'abord par les Pères Récollets ; mais bientôt ils parvinrent à se construire un logement convenable, sur la rive nord de la rivière St-Charles, à l'embouchure de la rivière Lairet (près le pont Bickell). Ce premier établissement reçut le nom de Notre-Dame des Anges.

Il faudrait des volumes pour redite les innombrables travaux des Jésuites dans la Nouvelle-France : les détails concernant leurs pénibles missions sont consignés dans toutes nos histoires du Canada ; et les noms et les œuvres des Pères

Jogues, Brébœuf, Lalemant, Bressani, de Noué, Daniel, Garnier, etc., etc., sont connus de tout le monde.

Plusieurs eurent à subir les tortures du martyre, et bien que celui des Pères Brébœuf et Lalemant soit, pour ainsi dire, légendaires, néanmoins on en relit toujours la description avec un nouvel intérêt.

Entre toutes les missions de la Nouvelle-France qui méritent à plus d'un titre de fixer notre attention, nous mettrons au premier rang celle de Ville-Marie, saluée d'abord par le P. Jean de Brébœuf, en 1629, lors de son premier passage au pays des Hurons, et qui, dans son second voyage en 1635, la signala de nouveau comme le terme de la navigation fluviale et un poste avantageux. Un an après, le P. Lejeune y méditait, de concert avec la compagnie des cents associés, une résidence " qui sera peut-être *un jour une grande ville.*"

MM. Olier et de la Dauversière.

En 1640, les instances de M. Olier, jeune missionnaire des campagnes de France, (âgé de 28 ans), auprès du P. de Condren, son directeur, montrent que l'établissement de Ville-Marie auquel il devait prendre une si large part, fut le premier objet qu'il connut de sa vocation dans

l'Eglise ; et aussi l'occasion de la formation de la compagnie de St-Sulpice, par laquelle il devait satisfaire à cette vocation. Aussi, en l'empéchant de partir pour ce pays, le P. de Condren pensait-il qu'il était destiné à travailler au renouvellement de l'Eglise de l'ancienne France, par la formation d'un grand nombre de saints prêtres, et à ne procurer l'établissement et la sanctification de l'Eglise de la Nouvelle-France, que par le zèle de ceux de ses disciples, qui en son nom, iraient y travailler successivement. Pour encourager son serviteur à persévérer dans cette vocation et l'exciter à s'en rendre digne, Dieu en avait donné quelque vue à plusieurs autres personnages de ce temps, et lui permit de conserver son ardent désir de venir à Ville-Marie. " Je me suis toujours senti porté, écrivail-il dans la suite, d'aller finir mes jours en Canada, avec un zèle continuel d'y mourir pour mon maître. Qu'il m'en fasse la grâce, s'il lui plaît. Je continuerai de l'en solliciter tous les jours de ma vie " ; et encore : " Il me vient souvent à l'esprit que la miséricorde de Dieu me fera cette grâce que de m'envoyer à Montréal en Canada, où l'on doit bâtir la première chapelle, sous le titre de la Très Sainte Vierge, et une cité chrétienne, sous le nom de Ville-Marie, ce qui est une œuvre d'une merveilleuse importance."

De son côté, M. de la Dauversière, pieux gentilhomme, receveur des finances à la Flèche, en Anjou, eut un semblable désir qui ne pouvait venir que du ciel. Un jour qu'il assistait à la messe avec sa femme, Jeanne de Beaujé, et ses six enfants, il lui sembla entendre une voix qui lui ordonnait de fonder dans Montréal, un Hôtel-Dieu desservie par des religieuses qu'il aurait à établir pour le soulagement des malades et des infirmes tant français que sauvages.

Malgré la répugnance presqu'insurmontable qu'éprouvait M. de la Dauversière à exécuter un pareil dessein qu'il jugeait être tout à fait au-dessus de ses forces, contraire à sa condition et nuisibles aux intérêts de sa famille ; ce pieux serviteur de Dieu ne cessait d'être obsédé de visions surnaturelles.

Ce qui finit surtout par surprendre les bons Pères Jésuites de la Flèche et " les étonner au-delà de tout ce que l'on peut dire, c'est qu'il leur dépeignait au naturel la situation de l'île de Montréal qu'il savait beaucoup mieux que la connaissaient ceux mêmes qui étaient allés dans le pays. Il n'en dépeignait pas seulement l'extérieur, c'est-à-dire toutes les côtes avec une exacte vérité, mais encore l'intérieur, la qualité du terrain et même la largeur inégale de l'île dans ses divers points."

Il n'y avait plus à en douter, un dessein aussi tenace, des lumières aussi surnaturelles, montraient à l'évidence l'intervention divine, aussi le Père Chauveau conseilla-t-il à M. de la Dauversière de se rendre à Paris pour consulter sur une entreprise si étonnante et chercher les moyens de l'exécuter.

A peine arrivé en cette ville, M. de la Dauversière eut une nouvelle apparition dans l'église de Notre-Dame. Cette fois il lui sembla entendre distinctement le Seigneur qui lui ordonnait de mettre à exécution le dessein qu'il lui avait inspiré, lui promettant le secours de sa grâce et de sa force, et lui faisant connaître d'avance les personnes encore inconnues qui l'aideraient dans son entreprise.

Ne doutant plus dès lors du succès, M. de la Dauversière se rendit au château de Meudon où résidait le garde des sceaux afin de le consulter. Or, il arriva, par une coïncidence tout-à-fait providentielle, que comme M. de la Dauversière entrait dans cette résidence royale par l'extrémité de la galerie, l'abbé Olier y entrait également par l'autre. Alors, dit M. l'abbé Faillon, ces deux hommes qui ne s'étaient jamis vus, qui n'avaient eu aucune sorte de rapport ensemble, ni entendu parler l'un de l'autre à personne, poussés par une sorte d'inspiration, se

connurent soudain jusqu'au plus intime de leur cœur, se saluèrent mutuellement par leur nom, et coururent s'embrasser comme deux amis qui se rencontreraient après une longue séparation.

—" *Monsieur, je sais votre dessein, je vais le recommander à Dieu au saint autel*, dit enfin l'abbé Olier en s'arrachant à la douce étreinte de M. de la Dauversière, et tous deux se rendirent à la chapelle où M. de la Dauversière reçut la sainte communion des mains mêmes de l'abbé Olier. Descendant ensuite dans le parc du château, ils se promenèrent longtemps échangeant leurs projets avec une tendre effusion, heureux qu'ils étaient d'avoir les mêmes vues et qu'ils se proposaient d'employer les mêmes moyens."

Dans cet entretien qui dura trois heures, Montréal fut fondé !

—Monsieur, dit l'abbé Olier en prenant congé de son nouvel ami et lui mettant dans la main un rouleau de cent louis : *Voilà pour commencer l'ouvrage de Dieu.*

Quoique tout semblait marcher à souhait, la seule chose qui leur était indispensable était un chef habile qui pût commander la recrue et les remplacer dignement dans un pays aussi lointain et dans un emploi si important. Comme ils étaient fort en peine, un homme, suscité de Dieu, vint en quelque sorte leur tomber sous la main. Ce vaillant capitaine, était

Paul Chomedy, Sieur de Maisonneuve.

Il revenait de l'armée où il avait servi avec la plus grande distinction, et se trouvait à Paris sans but déterminé.

Un jour qu'il était allé voir un avocat de ses amis, ses yeux s'arrêtèrent sur une des relations de la Nouvelle-France. Ayant lu que le père Lalemant, était revenu depuis peu de temps de ses missions lointaines, il prit congé de son ami et se dirigea vers la maison des jésuites.

—Mon père, lui dit-il, lorsqu'il se trouva en présence de cet apôtre qui avait déjà traversé quatre fois la mer dans l'intérêt de sa chère mission du Canada, fait deux naufrages et ouvert à Québec les premières écoles pour les enfants français, mon père, vous voyez devant vous un homme bien décidé à mépriser tous les avantages que le monde pourrait lui offrir et entièrement résolu d'aller au-delà des mers, dans les contrées que vous évangélisez, consacrer son répos, ses services et sa vie au bien et à la sanctification de ces peuples.

Quelques jours après, le Sieur de Maisonneuve fit l'heureuse rencontre de M. de la Dauversière à qui il communiqua son désir de passer au Canada pour commander la recrue qui devait se rendre à Ville-Marie : "J'ai deux mille livres

de rentes, ajouta-t-il, et suis tout prêt à partir sans aucune vue d'intérêt. Je pense, par mon revenu, me suffire à moi-même, et j'emploierais de grand cœur ma bourse et ma vie dans cette nouvelle entreprise, sans ambitionner d'autre honneur que d'y servir Dieu et le Roi dans la profession des armes.

Il serait difficile de dire la joie et la reconnaissance dont M. de la Dauversière fût pénétré en entendant ce récit si encourageant.

Ayant été accepté par M. Olier et les associés, M. de Maisonneuve fit un court voyage en Champagne pour y dire adieu à son père et à sa sœur Louise de Ste-Marie, religieuse de la congrégation Notre-Dame, à Troyes, et se rendit à la Rochelle, où l'avait précédé M. de la Dauversière et de Fancamp pour l'aider dans les préparatifs de l'embarquement.

La veille du départ on s'aperçut qu'il manquait un secours indispensable aux colons, c'était une femme sage, intelligente et d'un courage héroïque.

Tandis que M. de la Dauversière et ses deux amis désespérés de ce contretemps fâcheux, ne savaient où donner de la tête, pour trouver même à prix d'or, cette femme aussi rare qu'indispensable, survint, par une faveur toute spéciale de la Providence, la noble et héroïque Jeanne

Mance qui accourut du fond de la Champagne, venait d'être agrégée à la société de Montréal et avait voulu partager les périls et la gloire des premiers pionniers de Villemarie.

Le navire qui portait M. de Maisonneuve avait vingt-cinq colons et un prêtre ; M. Antoine Fauls destiné pour les Ursulines de Québec. Celui sur lequel se trouvait Mlle Mance portait douze hommes accompagnés du Père Laplace, pour Montréal. Le troisième bâtiment qui fit voile de Dieppe, avait à son bord dix hommes.

Ces trois bâtiments arrivèrent heureusement à Québec, à d'assez longs intervalles, après une navigation pleine de hasards et de périls.

Vers ce même temps, M. l'abbé Olier accompagné des Associés se rendaient dans Notre-Dame de Paris où il consacrait solennellement Montréal qui serait appelée Ville-Marie.

Ce fut après avoir acquis en propre l'île de Montréal des Cents Associés, que la nouvelle Société de Notre-Dame, par un acte de cession, passé à Vienne, le 7 août 1640, devant M. Courdon, notaire, se plût à accomplir les ordres qu'elle croyait avoir reçue de Dieu.

En arrivant à Québec, M. de Maisonneuve et ses colons furent reçus quelque peu froidement par M. de Montmagny, alors gouverneur, et les agents de la compagnie des cents associés. Ils

craignaient de rencontrer dans la personne de ce hardi commandant un rival dangéreux. On tenta par tous les moyens de décourager M. de Maisonneuve d'aller s'établir dans l'île de Montréal. On lui offrit même de grands avantages s'il voulait changer ses projets et se rendre à l'île d'Orléans. Mais M. de Maisonneuve tint bon et se rendit à Montréal qu'il fonda au nom du roi et de la nouvelle société Notre-Dame.

" Cette société, écrit M. l'abbé Faillon, dont l'abbé Olier était l'âme, se recruta très rapidement, tant les personnes de marque qui y étaient admises mettaient de zèle a en attirer d'autres. Dès l'année 1642 elle comptait dejà au delà de trente-cinq membres, et quoiqu'il y eut parmi eux des magistrats, des comtes, des ducs et des dames de la première qualité, et que la plupart fussent très connus dans Paris par le haut rang qu'ils y occupaient, jamais on n'a pu parvenir, malgré les recherches les plus minutieuses, à établir, d'une maniére exacte, tous les noms de cette illustre société, tant chaque membre avait à cœur de cacher ses largesses et ses bienfaits et de *laisser à Dieu seul la gloire de l'œuvre que lui-même avait inspirée.*"

" Pour n'en citer qu'un seul exemple, il suffira de rappeler que Madame de Bullion, versa à elle seule, dans les fonds commun de la société, plus

de soixante-mille écus, somme énorme pour cette époque, et que la plupart de ses associés mêmes ne surent qu'après sa mort, de quelle main étaient venues ces largesses vraiment royales. Jamais elle ne permit qu'on fit figurer son nom sur aucun acte qui pût témoigner de son inépuisable charité, on se contentait de l'y désigner sous le nom de *bienfaitrice inconnue.* Il en était de même des autres associés ; tous pratiquaient largement cette maxime sublime ; *il faut que la main droite ignore ce que donne la gauche.* Aussi jamais associations laïque ne donna-t-elle en aucun temps une image plus frappante des sociétés chrétienne la primitive église. Ces dévots associés, dit le Père LeClerc, se vouaient à cette bonne œuvre avec tant de concert et d'union qu'ils ne se traitaient entre eux que de *frères* et de *sœurs.*"

"Que l'on s'étonne encore maintenant que Ville-Marie grandissant sous les auspices d'une telle société qui n'avait d'autre but, d'autre lien, d'autre intérêt que la charité la plus pure ait fait des progrès si rapides et soit devenue en si peu de temps le boulevard et le salut même de la colonie !"

Le 18 mai 1642, le P. Barthelemy Vimont, supérieur-général des missions de la Nouvelle-France, bénit les commencement de Ville-Marie.

Cette cérémonie religieuse eu lieu dans une chapelle provisoire à la Pointe-à-Callière, (près du marché Ste. Anne) en présence de M. de Maisonneuve, entouré de ses soldats, marins, artisans et autres colons; de Melle. Jeanne Mance, fondatrice de l'hotel-Dieu de cette ville, et de Madame de la Peltrie, bienfaitrice par excellence.

Après la messe on donna la bénédiction du Très-Saint Sacrement, puis le célèbre missionnaire adressa quelques paroles d'encouragement: "Ce que vous voyez en ce moment, disait-il, n'est qu'un grain de senevé, mais il est jeté par des mains si animées de la foi et de la charité, qu'il faut que le ciel ait des desseins de bonheur sur cette œuvre; je ne doute nullement que ce beau commencement n'arrive à des progrès merveilleux." Cette première journée dans Ville-Marie fut sans contredit l'une des entreprises les plus extraordinaires qui aient paru dans l'église.

Le 28 juillet de la même année, M. de Maisonneuve et Melle. Mance levèrent des Fonts un enfant de quatre ans d'un capitaine algonquins et le nommèrent Joseph. C'était le premier baptême dans l'île. L'année suivante (1643), le gouverneur et ses ouvriers firent bénir une lourde croix de bois pour l'accomplissement d'une promesse, et qui fut planté sur le Mont-

Royal en présence du Père Duperron, Jésuite, qui célébra la messe, et de Madame de la Peltrie qui communia la première. Le 7 mars suivant on baptisa et maria un algonquin et sa femme ; ce fut le premier mariage dans Ville-Marie.

Jusqu'en 1657, époque de l'arrivé des premiers Sulpiciens du Séminaire de Paris, France, les Jésuites furent les seuls pasteurs sur l'île de Montréal ; mais dès qu'ils eurent pu remettre entre aussi bonnes mains le soin des âmes des colons, ils retournèrent à leur ministère de prédilection, l'évangélisation des pauvres sauvages.

Le Père Claude Pijard était préposé à la desserte de Montréal depuis 1650.

En 1663, le P. Chaumonot, qui était venu amener à la nouvelle colonie de Montréal un convoi de vivres, y fondait de concert avec M. Gabriel Souard, alors curé ; la sœur Bourgeois, Melle. Mance, et autres personnes pieuses, la confrérie de la Ste. Famille aujourd'hui si florissante. Plus tard, en 1692, au moment où les dangers courus par les colons de la part des sauvages, et par suite le besoin de secours se multipliaient autour de Montréal, les Jésuites vinrent s'y fixer de nouveau et y bâtirent une résidence.

Leur terrain, chapelle, couvent et jardin couvrait à peu près toute la surface occupée à présent par le Champ de Mars, le Palais de

Justice, et le nouvel Hôtel-de-Ville. Une église fut ajoutée plus tard aux autres bâtiments et reconstruite en 1742 sur de plus grandes dimensions ; cette dernière faisait face à la rue formant aujourd'hui le côté est de la place Jacques Cartier.

C'est dans cette terre, autrefois sacrée, que reposent les cendres de plusieurs de ces intrépides missionnaires qui arrosèrent de leurs sueurs et de leur sang la semence évangélique.

A partir de 1773, après tant d'années de travaux fructueux, les derniers restes de la compagnie s'éteignirent les uns après les autres. A la mort du Père J. Bte. Well, dernier de Montréal, qui mourut en 1791, le P. Cazot, de Québec, se transporta à Montréal où il distribua aux pauvres, aux hôpitaux et aux églises tout ce que renfermait la maison de cette société dans cette ville ; et lorsqu'il n'y eut plus rien à donner il retournait à Québec où il mourrait le 16 mars 1800.

Durant leur vie le gouvernement anglais avait laissé aux jésuites l'administration des biens de leurs communautés, à leur mort, en dehors de tous les droits et malgré les réclamations, il se proclama leur héritier sans plus de cérémonie.

Le collége de Québec fut aussitôt transformé en caserne jusqu'au moment où il retira ses

troupes du Canada, (1870) alors qu'il fut abandonné.

Les biens des Jésuites au Canada ne valent pas moins de trois millions de piastres.

En voici la liste :

Seigneuries de Notre-Dame des Anges, ou Charlesbourg, de St. Gabriel ou les deux Lorettes, de Sillery, près de Québec, de Bélair, du Cap de la Magdeleine, de Batiscan ; Ile St. Christophe ; Seigneurie de la prairie de la Magdeleine, vis-à-vis de Montréal ; Ile des Raux ; Fief de Pachigny, dans la ville des Trois-Rivières ; Fief près de Trois-Rivières ; La Vacheric près Québec, St. Roch ; Une terre près de St. Nicholas ; Une terre dans la Haute Ville de Québec ; Différentes terres dans la Haute Ville de Québec ; Terres à Montréal, où se trouvent le Champ de Mars, l'Hôtel de Ville, le Palais de Justice, etc.

Les Sulpiciens.

En 1657, M. l'abbé Olier nomma pour aller fonder le séminaire de Montréal M. Gabriel de Thubières de Queylus pour être supérieur, et lui associa M. Gabriel Souard, destiné à la cure de l'île ; M. Dominique Galinier, qui devait former les sauvages chrétiens et les réunir en village ; et M. d'Alet, pour agir en qualité de secrétaire à M de Queylus.

Ceux-ci heureux et pleins de l'esprit de leur fondateur, quittèrent Paris et se rendirent à Nantes où devait se faire l'embarquement. A peine rendus dans cette ville, ces missionnaires apprirent avec regret que leur vénérable père (M. Olier) venait de mourir. Quoique cette nouvelle les affligeât beaucoup, ils se soumirent cependant à la volonté de Dieu, et s'encouragèrent par la dernière recommandation que leur zélé fondateur leur avait faite avant leur départ : de ne jamais abandonner les missions de la Nouvelle-France et d'y travailler avec ardeur et persévérance, comme lui-même avait tant désiré de le faire.

En arrivant à Ville-Marie en 1657, Mlle Mance leur céda une chambre à l'Hôtel-Dieu, qu'ils quittèrent pour occuper la résidence du gouverneur, M. de Maisonneuve, où ils demeurèrent en attendant la construction du séminaire.

A l'arrivée de ces prêtres zélés, une passion indomptable : la passion du dévouement embrassa toutes les âmes. La charité, cette parole que le fils de Marie avait confiée au cœur de quelques pécheurs de Galilée comme une semence divine emportée par les vents, vola d'une extrémité à l'autre du pays.

Nourri de la moëlle des lions, le cerveau brulé par une flamme sacrée, les Sulpiciens n'hésitè-

rent jamais d'affronter tous les périls pour le triomphe de la foi.

On a comparé l'établissement des prêtres de M. Olier dans Ville-Marie à un arbre plein de sève et de vigueur : cette comparaison est pleine de justesse. Petit comme un grain de sable dès ses commencements, il a grandi comme l'arbre de l'évangile, et a poussé des branches nombreuses chargées de fruits que nous contemplons chaque jour avec bonheur.

L'intérêt et la tendresse que Louis XIV fit paraître pour la Nouvelle-France, et les dépenses notables qu'il permit pour la rendre nombreuse et florissante, engagea les Sulpiciens et autres colons à déployer un zèle qui ne devait jamais se ralentir.

C'était une véritable image de la primitive église, écrit la Sœur Morin, que Montréal dans ses commencements et progrès.

A partir de 1657, tous les actes furent d'abord enregistrés en français et non en latin comme par les Jésuites. Le premier mariage par M. Souard, curé, fut ainsi fait :

" Le troisième jour de septembre, mil six cent cinquante sept, a esté fait et solemnisé le mariage de Jacques de laporte dit St. georges, fils de Jacques de laporte et de Marie hamelin avec nicolle duchesne fille de françois duchesne et marie nolet

tous deux de cette paroisse de Montréal, les trois bans ayant esté auparavant publiés sans opposition. Le mariage fait en présence de Messire Paul de Chaumedey, Ecuier, sieur de maison neufve, gouverneur de ce lieu, de Dame Barbe de Bouloigne femme et épouse de Messire Louys D'Aillebout cy-devant Lieutenant général pour Sa Majesté en la nouvelle france. De Claude Robutel dit St. André, de Legier Aquier dit Lafontaine, de nicolas froget, tous habitans de ce lieu et amys des parties. La de espouse a déclaré ne savoir signer, *signé ;* Jacques de Laporte, Paul de Chomedy, Barbe De Boullougne, Claude Robutel, G. Souart, Prestre Curé."

Le 26 septembre de la même année, fut baptisée : " Michelle fille de Gilles Lozon (Lauzon) et de Marie Archambeault sa femme. Le parrain Jean Milot Taillandier, la marraine Marie Archambeault femme d'Urbain Tessier, scieur de long."

1658.

L'année suivante (1658), la célèbre Sœur Marguerite Bourgeois, arrivée depuis 1653, jeta les fondements de l'Eglise tant vénérée des canadiens-français. Celle de Notre-Dame de Bonsecours.

Avec la permission de M. de Maisonneuve ainsi

que du P. Pijard, S. J., des corvées s'étaient déjà organisées pour apporter les matériaux nécessaires et commencer la maçonnerie, quand M. de Queylus, supérieur du séminaire, jugea pour diverses raisons, qu'il fallait suspendre les travaux.

Ce ne fut qu'en 1670, que la Sœur Bourgeois pût se remettre à bâtir cette chapelle. Elle fit alors un voyage en France où elle apprit à plusieurs personnes capables de lui aider la promesse qu'elle avait faite. Après avoir reçue de l'encouragement de plusieurs prêtres et laïques pour l'accomplissement de son vœu, elle retourna à Montréal et obtint par l'intervention des messieurs du séminaire l'autorisation de se remettre à l'œuvre.

La croix fut plantée le 29 juin 1675, et le lendemain on posa la première pierre de la chapelle. Dès lors l'ouvrage fut poussé avec activité, la Sœur Bourgeois ne dédaignant pas pour encourager les travailleurs, de leur donner l'exemple en portant de lourds fardeaux.

La cloche destinée à y appeler les fidèles fut faite avec les débris d'un canon, qui avait servi autrefois à la défense du pays contre les Iroquois, et que M. de Maisonneuve donna à la sœur Bourgeois.

Une fois terminée, la chapelle fut déclarée an-

nexe inséparable de la paroisse par l'Evêque de Québec, le 6 novembre 1678.

Le 10 avril 1734, quelques minutes avant sept heures du soir, le feu ravagea quarante-six maisons de la ville, ainsi que l'Hôtel-Dieu. Après avoir passé deux nuits dans leur jardin, les religieuses du monastère se logèrent dans la maison de M. de Montigny, et la chapelle de Bonsecours leur servit d'église, de salle de malades, et même de tombeau.

Onze d'entre elles, ayant péri pendant une épidémie, furent ensevelies sous les murs de cette chapelle.

Vingt ans après, un autre incendie vint détruire une grande partie de la ville, alors que Bonsecours elle-même devint la proie des flammes. La perte paraissait irréparable lorsqu'en 1767, les paroissiens de Montréal s'opposant au désir du gouverneur qui voulait ce terrain, pour y construire des casernes, décidèrent soudain de rebâtir Bonsecours. Les travaux avancèrent rapidement et l'église fut achevée en moins de deux ans.

La population de Montréal retrouva depuis pour ce nouveau sanctuaire, la foi, l'amour et la confiance qui avaient dirigés en si grande foule ses ancêtres vers la première construction.

Ce que les citoyens de Montréal ont refusé

de faire il y a plus de cent ans, en faveur du gouvernement, lorsqu'il ne s'agissait que de céder des ruines ; le Conseil-de-ville s'est distingué lorsqu'en 1883, il dût faire face aux démarches de la compagnie du Pacifique qui désirait faire démolir Bonsecours pour y construire une gare de chemin de fer.

Notre-Dame de Bonsecours a été et sera toujours la plus belle promenade des personnes dévotes tant de la ville que des environs.

1659.

" Le Montréal, dit la Sœur Morin, en parlant de 1659, était fort petit en nombre d'habitants et en terres défrichées. Chacun d'eux n'avait qu'un fort petit désert, à cause que les Iroquois, nos ennemis, ne permettaient pas de s'écarter beaucoup de son voisin afin d'être secouru au besoin : aussi ce petit peuple vivait-il en saints, tous unanimement et dans une piété et une religion envers Dieu tels que sont maintenant de bons religieux. Celui d'entre eux qui n'avait pas entendu la sainte messe un jour de travail, passait parmi les autres pour quasi excommunié, à moins qu'il n'eût des raisons et empêchements aussi forts qu'on en demande aujourd'hui pour s'exempter de péché mortel aux jours de fêtes et

dimanches. On voyait tous les hommes de travail à la première messe qui se disait avant le jour pendant l'hiver et dans l'été à 4 heures du matin, aussi modestes et recueillis que le pourraient être les plus dévots religieux ; et toutes les femmes à une autre qui se disait à 8 heures. Elles ne cédaient en rien à leurs maris en dévotion et en vertu.

"Rien ne fermait à clef dans ces temps, ni maisons, ni coffres : tout était ouvert sans jamais rien perdre.

" Celui qui avait des commodités à suffisance en aidait celui qui en avait moins, sans attendre qu'on le lui demandât ; se faisant au contraire un grand plaisir de le prévenir et de lui donner cette marque d'estime et d'amour. Quand l'impatience avait fait parler durement à son voisin ou autre, on ne se couchait point sans lui en faire excuse."

La population pouvait être alors de 30 ou 40 familles : cette année même, le 11 juillet, Mgr de Laval dans sa visite pastorale, confirmait 64 personnes, 47 du sexe masculin et 17 du sexe féminin. Quant au nombre des enfants nés dans cette ville, les régistres de l'époque nous permettent de constater qu'il y en avait 32, âgés de 6 à 15 ans, c'est-à-dire, à cette période de la vie

où l'homme se forme par l'éducation et l'instruction.

C'est à M. G. Souard, S.S., que nous devons l'établissement de la première école de garçon dans Montréal.

M. Souart était fils d'un apothicaire du duc d'Orléans, il avait étudié la médecine qu'il pratiqua plus tard avec la permission du St-Siége. Sa jeunesse avait été brillante : sa vocation à l'état ecclésiastique fut assez singulière. Il avait un caractère doux et extrêmement facile. A peine arrivé ici, il comprit qu'il fallait être autant homme d'action que de conseil, sa fortune, qui était considérable, il la mettait au service de tous ; des communautés religieuses et des pauvres colons dont toutes les ressources consistaient dans un courage à toute épreuve. M. Souart ne refusait personne. Les pertes qu'il subissait trop souvent étaient largement compensées à ses yenx, par l'accroissement que recevait la colonie naissante. L'état des enfants, déjà assez nombreux, attira surtout son attention.

Quel pouvait être alors ce que nous appellerions aujourd'hui le programme des études de cette première école ? Si, franchissant l'espace de deux siècles, il nous était permis d'interroger un de ces enfants vifs et alertes que le soleil

levant trouve au bord de l'eau, voici ce qu'il nous répondrait :

J'adore le Seigneur ; on m'explique sa loi ;
Dans son livre divin, on m'apprend a le lire,
Et déja de ma main, je commence a l'écrire.

Ce programme n'a peut-être pas formé des savants, mais il a donné au Canada des hommes de cœur et d'énergie : il a jeté dans notre race cette vitalité que toute la science d'aujourd'hui si elle n'était aidée du même esprit, serait impuissante à lui conserver.

Souvent, pendant qu'il se faisait dans la classe, un silence profond à la vue d'un canot ennemi avec ses sanglants trophées, il arrivait que des colons jouissaient des plus saintes ambitions.

1660.

C'est ainsi qu'en 1660, un espion iroquois que l'on était parvenu à capturer, venait déclarer que huit cents de sa nation étaient assemblés pour le moment à la *Roche Percée*, près de Montréal, où devait venir les rejoindre un autre parti de guerre comptant quatre cents guerriers ; qu'une fois la jonction opérée, ces douze cents barbares, —l'élite des Cinq Nations, — tomberaient sur Québec qu'ils raseraient, ayant promis aux leurs de rapporter en trophée la tête du gouverneur-

général : de là, ils devaient aller détruire Trois-Rivières, et poursuivant leur course victorieuse ne s'arrêter que devant le Fort de Ville-Marie, qu'ils se proposaient de réduire en cendres.

Cette terrible nouvelle se répandit bientôt, avec la rapidité de la foudre, de la ville dans les campagnes environnantes et fit naître une panique universelle.

Tandis qu'on exposait le St. Sacrement, et que le peuple, précédé de ses pasteurs, faisait des processions pour implorer l'assistance divine, on voyait arriver de toutes parts les habitants des alentours, suivis de leurs femmes, de leurs enfants et de tout ce qu'ils avaient de plus précieux.

Cependant, cette armée ennemie qui inspirait de si grandes terreurs à la ville de Champlain, ne parut ni à Québec, ni aux Trois-Rivières, ni à Ville-Marie ; voici pourquoi :

Il y avait alors, dans ce dernier poste, un jeune gentilhomme du nom de Dollard des Ormeaux que M. de Maisonneuve avait emmené de France, en compagnie des Sulpiciens, dans son voyage de 1657. Ce jeune Dollard qui venait à peine d'accomplir sa vingt-deuxime année, représentait, dans toute sa splendeur, le beau idéal du soldat chrétien. Brave à toute épreuve et d'une foi robuste, il avait quitté la France à la suite

de quelques difficultés survenues dans son régiment, et il ne se rendait en Canada que dans le dessein bien arrété de s'y illustrer ou de périr en servant Dieu et sa patrie d'adoption.

La nouvelle de l'invasion prochaine des Iroquois qui s'était répandue à Montréal, presqu'aussi vite qu'à Québec, fut accueilli, par Dollard, avec une profonde gratitude pour le Ciel qui semblait lui envoyer l'occasion de se distinguer. Il conçut sur-le-champ le dessein de se dévouer pour le salut commun en barrant le passage à ces sauvages envahisseurs ; mais comme il ne pouvait y aller seul, il songea tout d'abord à s'ouvrir à quelques colons. Il n'eut point de peine à faire partager ses projets à une poignée de braves, dont voici les noms :

Jacques Brassier,	25	ans.	Louis Martin,	21	ans.
Nic. Tillemont,	25	"	Christ. Augier,	26	"
Jean Tavernier,	28	"	Etienne Robin,	27	"
Laurent Hébert,	27	"	Jean Valets,	27	"
Alonié Delestres,	31	"	René Doussin,	30	"
Nicolas Josselin,	25	"	Jean LeCompte,	26	"
Robert Jurée,	24	"	Simon Grenet,	25	"
Jacq. Boisseau,	23	"	François Crusson dit Pilotte, 24 ans.		

Mais ce n'était pas le tout de vouloir se dévouer, il fallait encore avoir la permission de

M. de Maisonneuve. Dollard la demanda et l'obtint pour lui et ses compagnons.

Alors Ville-Marie vit un de ces spectacles qui ne s'effacent jamais de la mémoire de ceux qui en furent témoins, et que l'histoire rappelle avec orgueil afin de servir d'éternelle leçon et de glorieux modèle aux générations qui se succèdent.

La veille du départ, Des Ormeaux et ses compagnons s'étant confessés, communièrent, et après la communion s'engagèrent par un serment solennel, en face des autels, de ne demander aucun quartier à l'ennemi et de le combattre jusqu'à la dernière goutte de leur sang

Ayant ainsi réglé avec le Ciel, ils voulurent aussi régler leurs affaires d'ici-bas, et l'on peut voir encore aujourd'hui au greffe de cette ville, le testament à peu près uniforme de ces héros chrétiens ainsi rédigé par maître Benigne Basset, notaire public, sous la date du 18 avril 1660 :

" Désirant aller en parti de guerre avec le
" Sieur Dollard pour courir sus aux Iroquois et
" ne sachant comment il plaira à Dieu de dispo-
" ser de ma personne, dans ce voyage, j'institue
" —en cas que je vienne à périr,—un tel héritier
" universel à tous mes biens, à la charge seule-
" ment de faire célébrer, dans la paroisse de
" Ville-Marie, quatre grand'messes et d'autres
" pour le repos de mon âme."

Le lendemain qui était le 19 avril 1660 Dollard partit en canot avec ses compagnons. A peine avaient-ils ramé un mille qu'ils entendirent, dans une île voisine—l'île St-Paul probablement—un cri d'alarme, et bientôt après, Ils aperçurent, a quelque distance, un parti d'Iroquois, sur lequel ils coururent à force d'aviron. Quoique surpris à l'improviste, les Iroquois se défendirent avec l'énergie du désespoir, et les Français qui les avaient attaqués, tête baissée, perdirent un des leurs dès les premières décharges. Ils n'en restèrent pas moins maîtres du champ de bataille et des bagages de l'ennemi. Mais, dans leur impétuosité à les poursuivre, un des canots chavira et deux autres Français se noyèrent. Le tué s'appelait Nicolas Duval, les deux noyés, dont on ne put repêcher les corps, se nommaient Mathurin Soulard et Blaise Tuillé.

Comme on était très près de Montréal et fort loin encore du Long-Sault où l'on se proposait d'aller arrêter les Iroquois, Dollard et les siens se décidèrent à retourner à Ville-Marie pour y faire inhumer leur compagnon d'armes.

Le 20 avril, fut célébré le service funébre de Duval et des deux autres, devant toute la population du fort, au milieu du plus profond recueillement. L'église était remplie, et chacun ne pouvait s'empêcher de pleurer en voyant Dol-

lard et ses seize compagnons agenououillés autour de la bière de leur frère d'armes et assistant pour ainsi dire à leurs propres funérailles en priant pour ceux qui ne les avaient précédés, là haut, que de quelques jours peut-ètre.

Après l'inhumation, les dix-sept braves déterminés plus que jamais à se dévouer pour le salut de la Colonie et de plus brûlant de venger la mort de trois de leurs frères, firent un adieu général à tous les colons comme s'ils ne devaient plus les revoir, et s'embarquèrent de nouveau.

Sans perdre de temps, Dollard alla embusquer sa troupe à l'endroit qui lui parut le plus favorable au débarquement, et suivant ses prévisions l'ennemi vint en effet y attérir. A peine les canots avaient-ils touché le sable de la grève qu'une décharge meurtrière coucha par terre la moitié des Iroquois : malheureusement elle avait été trop précipitée, et les survivants eurent le temps de se jeter à la nage ou dans les bois pour avertir le gros de l'armée.

Celle-ci apparut tout-à-coup vers le soir.

Dollard et les siens fesaient alors leur prière, à genoux sur la terre nue, le ciel au-dessus de leur tête et les cataractes du fleuve mugissant à leurs pieds. Le repas du soir cuisait près d'eux.

Ils n'eurent que le temps de rentrer en toute hâte dans le retranchement, laissant dehors leurs

chaudières. Puis l'on entendit une huée épouvantable, qui, grossie par le fleuve, alla rouler de forêt en forêt.

Après ce cri de guerre, les Iroquois se mirent à faire des décharges de mousqueterie qui n'entamaient que les pieux. Dollard et les siens y répondirent par un feu bien nourri qui entamait les Iroquois.

Enfin un capitaine Onnontagué s'avança seul à la portée de la voix, et apostrophant les assiégiés, à la façon des héros d'Homère, il leur cria :

—Qui êtes-vous ?

—Cent Français, Hurons et Algonquins venus au-devant des Nez percés, répondit Dollard.

—Donnez-nous la paix jusqu'à ce que nous ayions tenu conseil, continua l'Iroquois.

—Dans ce cas, retirez-vous de l'autre bord de la rivière, fit Dollard qui voulait profiter de cette trève pour fortifier la palissade.

Mais au lieu de se retirer sur l'autre rive, les Iroquois se mirent à construire un retranchement en face de celui des Français.

De leur côté, ces derniers se fortifièrent autant qu'ils purent, en entrelaçant les pieux de branches flexibles, remplissant les interstices avec des pierres et de la terre, et se ménageant des meurtrières tout autour.

A peine avaient-ils achevé cet ouvrage que les

Iroquois vinrent à l'assaut, mais ils furent repoussés avec perte.

Un deuxième assaut ne fut pas plus heureux.

Au troisième, Dollard avait fait garnir les pieux de son retranchement avec les têtes grimaçantes de quelques chefs tombés sous les balles françaises.

A cette vue les Iroquois ne se possédant plus de rage étaient courus aux canots des Français, des Hurons et des Algonquins, les avaient brisés pour en faire des torches et se précipitèrent, la flamme à la main, avec une aveugle furie, sur le retranchement pour le mettre en feu.

A ce moment, les assiégés souffraient horriblement de la soif et de la faim. Il n'y avait point d'eau dans leur fort. De temps à autre ils faisaient une vigoureuse sortie pour aller en chercher, mais comme ils avaient perdu leurs chaudières, ils ne pouvaient en rapporter qu'en petite quantité dans des ustensiles de hasard.

De plus ils se trouvaient réduits à une ration de farine, et encore fallait-il faire de grands efforts pour l'avaler toute sèche.

Dans cette extrémité, ils parvinrent, à force de creuser, à faire sortir du sol un mince filet d'eau bourbeuse, tout-à-fait insuffisante pour un aussi grand nombre d'hommes.

Les Iroquois voyant cela, se mirent à crier aux

Hurons et aux Algonquins de venir les joindre ; qu'ils seraient bien reçus, que sinon ils s'exposaient à crever de faim et de soif avec ces chiens de français, ou à être passés au fil de l'épée et rôtis à petit feu, aussitôt que le renfort qu'ils attendaient serait arrivé.

A cette proposition, les lâches Hurons, excepté leur chef Anahonta, sautèrent par-dessus le retranchement. Les Algonquins demeurèrent fidèles.

Cependant cette trahison infâme ne fit pas perdre courage aux assiégés ; seulement elle donna aux assiégeants le secret de leur petit nombre.

Le cinquième jour, un épouvantable cri de guerre annonça l'arrivée des cinq cents auxiliaires, et quelques instants après fut livré contre le fort un assaut général.

Durant trois jours, et d'heure en heure, les barbares qui venaient se briser et mourir au pied de ces murailles de bois, répétèrent assaut sur assaut, et après chaque assaut les Français victorieux tombaient à genoux versant leur sang avec leurs prières.

Les Iroquois ne pouvant forcer le retranchement se mirent alors à abattre de gros arbres, espérant que leur chute pratiquerait une brèche ; mais ce fut peine inutile.

Alors ils tinrent conseil, ne voulant pas croire qu'ils n'avaient affaire qu'à dix-sept Français, et se décidèrent à parlementer.

Mais Dollard et les siens, résolus de mourir, laissèrent avancer les parlementaires, et quand ils furent à portée, tuèrent les uns et blessèrent les autres.

Cette fois les Iroquois résolurent de périr à leur tour. Afin d'échapper autant que possible aux balles des Français, ils se firent des boucliers avec trois buches étroitement entrelacées à l'aide d'écorce, et se serrant ensuite l'un contre l'autre en portant devant eux ces boucliers, ils vinrent —avec une force irrésistible—se heurter contre les murailles ébranlées du retranchement, qu'ils essayèrent d'escalader en montant les uns sur les autres. Mais les Français repoussaient à coup de hache et de sabre tous ceux qui dépassaient la hauteur des pieux ou bien leur fesaient sauter la cervelle à bout portant.

Daus cette terrible extrémité, Dollard jeta par dessus la palissade un baril de poudre avec une mêche enflammée, mais par malheur ce baril ayant rencontré une branche retomba dans le fort où il sauta, ce qui fit que la plupart des français furent affreusement brulés.

Les Iroquois, profitant de ce malheur, parvinrent à renverser la porte du fort, et y entrèrent comme des enragés.

Dollard fut massacré le premier. Quant aux autres de ses compagnons on les tourmenta beaucoup avant de les faire mourir.

Les Hurons qui avaient sautés la palissade furent distribués dans les bourgades où on les tailla en grillades.

Leur trahison méritait cette récompense !

Le 8 juin 1660, à minuit, une chaloupe dépêchée par M. de Maisonneuve vint annoncer à Québec l'héroïque dévouement de Dollard, ainsi que la retraite des Iroquois.

1661.

Le ciel touché des vertus des Sulpiciens dans Montréal, accorda à deux d'entr'eux, en 1661, la palme du martyr qu'ils avaient tant désirée et qui les a fait monter au rang des premiers apôtres.

En 1659, se trouvait au séminaire de Paris, M. Jacques LeMaître, natif de Normandie, et âgé de quarante-quatre ans. C'était un homme doué des plus beaux talents et tout rempli du désir de se vouer aux missions de la Nouvelle-France. Ayant été choisi pour venir dans Ville-Marie, il lui fut donné dès son arrivée, la charge d'économe du séminaire. Il se familiarisa assez vite avec la langue iroquoise et travailla sérieusement

au soulagement des colons et à la conversion des sauvages.

Malgré qu'il fut très-estimé de plusieurs de ces barbares, il arriva, le 29 août 1661, qu'après avoir dit la messe, et pendant qu'il montait la garde en l'absence des travailleurs qui étaient aux champs à la ferme St-Gabriel, il fut enlevé par plusieurs iroquois cachés en embuscades qui lui coupèrent la tête. Après l'avoir décapité, les sauvages remarquèrent que tous les traits de son visage restaient empreints sur le linge qui l'avait enveloppé. Ils en conçurent une si grande frayeur qu'ils le vendirent aux anglais.

Après la mort de M. LeMaître, on nomma M. Guillaume Vignal pour lui succéder. Le nouvel économe désirant faire achever promptement la maison du séminaire que l'on construisait en face du fleuve, résolut d'aller avec plusieurs colons dans une île située au-dessus de celle de Ste-Hélène, afin d'en tirer des pierres qu'on y trouvait assez facilement. Après beaucoup d'instances auprès de M. de Maisonneuve, il obtint la permission de se rendre à cet endroit.

S'étant donc tous embarqués le 25 octobre 1661 sur un bateau plat et sur quelques canots, ils se dirigèrent vers l'Ile-à-la-Pierre, et quelques-uns, y étant arrivés avant les autres à force de rames, allèrent chacun de son côté pour se

délasser un instant avant de se mettre au travail. Mais, comme l'avait craint M. de Maisonneuve, des Iroquois d'Agnié et d'autres d'Onneiout, au nombre de trente-cinq, s'étaient cachés en embuscade derrière cette île, et y attendaient les travailleurs. M. Vignal, venu des premiers, s'éloigna de ceux-ci pour quelques moments, et alla, sans le savoir. se jeter de lui-même dans l'embuscade ; ce qu'il ne reconnut que lorsqu'il se sentit percé d'un coup d'épée.

Ainsi percé et tout couvert de sang, M. Vignal, fut jeté rudement dans un canot. Ayant traversé le fleuve avec leurs prisonniers, les Iroquois allèrent débarquer à la prairie de la Madeleine, en face même de Ville-Marie. Là, ils construisirent un réduit à la hâte, pour s'y mettre à couvert des attaques des Français, et médicamentèrent leurs blessés, où, selon leur coutume, ils se proposaient d'en faire autant de victimes de leur cruauté. Mais ils ne traitèrent pas longtemps M. Vignal : voyant qu'il était trop grièvement blessé pour pouvoir être guéri, ils le tuèrent au bout de deux jours, c'est-à-dire le 27 octobre, firent rôtir son corps sur un bûcher et le mangèrent. Il paraît qu'ils brûlèrent ses os ; du moins ni dans ce lieu, ni aux environs, les français, malgré toutes leurs recherches, ne purent rien retrouver de ses restes après cette affreuse et cruelle grillade.

1663-1672.

Par contrat, en date du 9 mars 1663, la " Compagnie de Montréal " snbstitua à sa place les ecclésiastiques du Séminaire de Saint-Sulpice (arrivés au Canada, le 29 juillet 1657) et leur fit cession et donation de tout le domaine, les seigneuries, métairies, terres et autres droits sur l'île de Montréal, comme aussi la maison seigneuriale, dite le Fort, et la seigneurie Saint-Sulpice, à la charge de payer toutes les dettes de la compagnie qui se montaient à environ cent cinquante mille francs. M. de Bretonvilliers, supérieur à Paris, paya lui-même la somme requise pour cette donation.

En 1665, le roi envoya des troupes en Canada : la joie fut grande; mais Montréal fut dans le deuil par le départ de M. de Maisonneuve, qui, d'après les ordres de M. de Tracy, retourna en France pour ne plus revenir.

M. de Maisonneuve employa à se préparer à la mort les onze années qu'il vécut depuis son départ de Montréal, et Dieu qui l'avait toujours protégé dans sa vie publique, sut le bénir surtout à la fin de ses jours, non-seulement il lui fit ensevelir dans l'obscurité d'une retraite ininconnue toute sa gloire militaire, mais il daigna lui ôter à lui-même la joie du succès de ses en-

treprises précédentes et des nombreux services qu'il avait rendus au Canada.

M. de Maisonneuve mourut à Paris, le 9 septembre 1676.

Muni des pouvoirs obtenus en 1663, et avec l'aide puissante du séminaire de Paris, M. Dollier de Casson, supérieur du séminaire, et M. Giles Pérot, curé de Montréal, firent construire en 1672, la nouvelle église paroissiale.

Le 12 mars de la même année, M. Dollier, accompagné de M. Benigne Basset, arpenteur et greffier de la justice, traça les dix premières rues de la ville :

Celle de *Notre-Dame*, à cause de l'église qu'on avait dessein de construire vers le milieu de cette rue, de 30 pieds de large. L'église devait être dédiée à Marie, Dame de l'île et patronne des habitants. *St-Joseph* (aujourd'hui St-Sulpice), 18 pieds. *St-Pierre*, 18 pieds, en l'honneur du prince des apôtres, patron de M. le baron de Fancamp. *St-Paul*, du nom de l'apôtre des gentils, patron de M. de Maisonneuve. *St-Jacques*, 18 pieds, patron de M. Olier. *St-François*, 18 pieds, patron de M. Dollier de Casson. Du *Calvaire*, 24 pieds, nom d'une communauté à Angers dont Mme Dollier de Casson, sœur de M. Dollier, était alors prieure. *St-Charles*, patron de M. Charles Le-Moyne de Longueuil. *St-Lambert*, 24 pieds, pa-

tron de M. Lambert Closse, major. *St-Gabriel*, 18 pieds, patron de M. Queylus et de M. Souart.

Dans Montréal, M. Dollier de Casson était partout, et il faisait merveille. Avant d'entrer dans l'état ecclésiastique, il avait été capitaine de cavalerie sous le maréchal de Turenne. D'une taille avantageuse et d'une grande force physique, M. Dollier se montrait toujours l'ami des braves et le fléau des poltrons. Sa charité éclata surtout dans les services qu'il rendit aux troupes françaises en qualité d'aumônier pendant l'expédition de M. de Tracy en 1666.

1673–1700.

Le 16 juin 1673, le Canada et surtout Montréal eût à regretter la perte d'une âme d'élite. Nous voulons parler de Mlle Jeanne Mance qui depuis trente-et-un ans, affrontait courageusement tous les périls des colons de Ville-Marie. Ce que nous savons de cette femme vertueuse, c'est qu'elle édifia la colonie pendant sa vie alors qu'elle mourut en 1673, à dix heures du soir, âgée d'environ soixante-et-sept ans.

La mort qui est *la fin de toute chair* en ce monde, approchait pour la Sœur Bourgeois. Ce fut le 12 janvier 1700, que cette première institutrice dans Ville-Marie, rendit son âme à Dieu, âgée de quatre-vingts ans. Sa communauté était

alors formée et en pleine vigueur ; une maison convenable avait été construite, diverses missions établies et les règles de son institut approuvées et acceptées.

Une chose qui fait la gloire de la Congrégation Notre-Dame, c'est que Marguerite Bourgeois était de son temps la femme la plus instruite. A une époque où les dames et les princesses de la cour ne savaient pas l'orthographe, la Sœur Bourgeois correspondait avec les fondateurs de St-Sulpice, MM. Olier et Tronson, dans un style pur, correct, et très élégant.

Des spécimens de son écriture conservés à la maison-mère de Montréal sont admirables.

1747.

L'Hôpital-Général avait été commencé en 1701 par les frères Charron, lorsque le 4 juillet 1730, Mme d'Youville perdit inopinément son mari à la suite d'une fausse pleurésie. Dans l'état de désolation où Dieu voulait l'éprouver, il se plût à la préparer à l'accomplissement d'une grande œuvre : la formation de l'Institut des Sœurs Grises. Il y avait quelques années que Mme d'Youville s'exerçait à une vie parfaite lorsque l'Hôpital-Général lui passa définitivement entre les mains en 1747.

Destinée d'abord à recevoir les malades, les

infirmes et les indigents âgés, cet établissement fut modifié par suite de la circonstance suivante : Touché de pitié pour les enfants abandonnés, il arriva qu'un jour, en sortant de sa communauté pour se rendre à la ville, elle aperçut la main d'un petit malheureux prise dans les glaces, et blessé par un instrument tranchant.

Ce fut alors que Mme d'Youville, en 1755, résolut d'ouvrir un hospice pour les enfants trouvés.

Toute sa vie fut remplie de bonnes œuvres, et les dernières paroles qu'elle adressait à sa communauté, en décembre 1771, sont encore vivace dans la mémoire de celles qui lui ont succédé. " Mes chères sœurs, leur disait-elle, marchez toujours dans les voies de la régularité, de l'obéissance et de la mortification ; faites en sorte que l'union la plus parfaite règne parmi vous."

Remplies du même dévouement pour les affligés, les Sœurs Grises ont continué avec non moins de zèle diverses missions. On prépare en ce moment les pièces nécessaires pour le procès de canonisation de Mme d'Youville.

1760–1775,

En 1760, la capitulation de Montréal prépara pour le pays entier un avenir bien sombre. Ce-

pendant la Providence veilla comme par avance sur le Canada et les rejetons vigoureux d'une race forte et remplie du culte sacré de la patrie. " Avec ce beau et vaste pays (le Canada), écrivait M. de Vaudreuil aux ministres de Louis XIV, la France perd soixante-dix milles âmes dont l'espèce est d'autant plus rare que jamais peuple n'a été aussi docile, aussi brave et aussi attaché à leur prince."

Montréal comptait au moins trois mille âmes.

Enfin, en 1775, Montgomery, à la tête de plusieurs régiments américains, s'empara de Montréal qu'il abandonna quelques mois après.

En 1792, on ouvrait le premier bureau de poste sur la rue St-François-Xavier.

1801–1821.

La *Place d'Armes* tient son nom d'un fait historique assez intéressant :

Le 20 mars 1644, M. de Maisonneuve en regagnant le fort à la Pointe à Callière, tua de sa main le chef des Iroquois qui avec deux cents combattants venait attaquer les colons de Ville-Marie.

Ce premier fait militaire justifie à bon droit le nom de *Place d'armes* que les anciens nous ont conservé.

En 1801, ce terrain servait de marché à foin

et à bois. Les premiers marchés sous les français datent de 1676.

C'est sur ce beau carré, que s'ouvrira prochainement la Kermesse, par les dames patronnesses de l'hôpital Notre-Dame de cette ville.

—Le premier vapeur du Canada, fut lancé, au mois d'août 1809. Il partit de Montréal un mercredi à deux heures et arriva à Québec à huit heures le samedi matin suivant avec dix passagers. Il avait des lits pour vingt personnes. Sa longueur était d'au moins soixante-quinze pieds. Le prix du passage pour monter était de neuf piastres et huit pour descendre, repas compris. Il appartenait à M. John Molson.

—En 1812, l'Angleterre se trouvait engagée dans une guerre acharnée contre Napoléon; Montréal fut de nouveau exposé, et sans le succès du colonel de Salaberry et des voltigeurs à Châteauguay en 1813, cette ville serait devenue encore la proie des américains.

Ce jour est immortel. Il brille dans l'histoire.
Il reste comme exemple à nos petits-enfants.
Il a clos noblement nos anciens jours de gloire.
Rien qu'à son souvenir nos cœurs sont triomphants !
Gardons avec amour, pour l'honneur de la race,
Du brillant Chateauguay le renom glorieux.
Que dans notre pays jamais il ne s'efface
Que partout on l'ajoute aux exploits des aieux !

B. Sulte.

L'importance d'éclairer les rues de Montréal fut discutée sérieusement en 1815. On plaça d'abord plus de quarante lampes sur la rue St-Paul et on continua d'en poser sur la rue Notre-Dame. La ville fut éclairée par le gaz en 1837.

William Ermatinger était shérif et officier en loi pour tout le district de Montréal. La banque de Montréal fut fondée en 1817 avec un capital d'un million de piastres. En 1818, les militaires se transportèrent du carré Dalhousie dans l'île Ste-Hélène. En cette même année, vingt-quatre hommes de police furent engagés pour faire la patrouille, allumer les reverbères, etc.

L'évêché de Montréal fut fondé par Mgr J. Jacques Lartigue, nommé premier évêque de Montréal le 21 janvier 1821. Mgr Lartigue mourut à l'Hôtel-Dieu le 19 avril 1840, à l'âge de 62 ans et quelques mois.

Mgr Ignace Bourget le remplaça le 23 avril 1840, et Mgr Ed. Chs. Fabre, évêque actuel de Montréal, fut consacré au Gésu en 1874.

1827–1829.

En 1827, M. Ludger Duvernay vint se fixer à Montréal et se joignit à l'un des hommes les plus remarquables de cette époque, l'hon. A. N. Morin, qui lui aida à fonder " La Minerve."

Ludger Duvernay, le fondateur de la société

St-Jean-Baptiste, naquit à Verchères le 22 janvier 1799, et mourut le 28 novembre 1852, au milieu des regrets de toute la population canadienne qui n'avait cessé de le regarder comme l'un de ses compatriotes les plus distingués et les plus estimables.

L'année suivante (1828), Madame Gamelin, née Tavernier, et âgée de vingt-sept ans, commença à répandre dans Montréal les œuvres de charité de la Providence. L'ardeur de sa charité, la dignité de sa personne, la générosité de son cœur, formaient autour d'elle comme une puissance dominatrice qui subjuguait tout ce qui l'entourait ; il y avait, dans le respect qu'on lui accordait, un mélange de crainte, d'admiration et d'amour. Aussi, l'a-t-on vue aux portes de la prison de cette ville, quand elle allait consoler les exilés politiques, faire écarter les armes qui lui barraient le passage, seulement par un regard et un geste qui parlaient d'autorité.

Madame Gamelin naquit à Montréal le 20 février 1800, et mourut le 23 septembre 1851, à l'âge de 51 ans et quelques mois.

Grâce à la générosité des paroissiens et du séminaire de St-Sulpice, les premiers travaux de l'église Notre-Dame actuel furent conduits avec tant d'activité que le 7 juin 1829 elle fut ouverte au public, et que huit jours après, Mgr Lartigue y officia pontificalement.

La décoration de cette èglise a été commencée, il y a déjà plus de dix ans, par les boiseries des murs et par les confessionnaux. Toutes les peintures sont à l'huile, et de première qualité, ainsi que les dorures, et le tout d'un travail solide et durable.

1832–1837.

Depuis 1796 jusqu'à 1833, les affaires municipales de Montréal furent administrées par des magistrats siégeant à cet effet en sessions spéciales. En 1832 la Cité fut incorporée, (1er Guillaume IV, chap. 59,) et à cette fin elle fut partagée en huit quartiers, à savoir : les Quartiers Est, Ouest, Ste-Anne, St-Joseph, St-Antoine, St-Laurent, St-Louis et Ste-Marie ; chacun de ces Quartiers élisait deux membres. La première réunion ou assemblée de la Corporation eut lieu le cinq Juin 1833, et Jacques Viger, écr., y fut élu Maire de la Cité de Montréal, charge qu'il continua de remplir jusquà l'époque de la nouvelle incorporation en 1840.

Le 31 Mai 1832, éclata le choléra asiatique. Dans Québec près de quatre mille personnes en moururent et dix-huit cent quarante-cinq dans Montréal.

Cela n'empêcha pas l'excitation populaire des divers partis politiques de continuer. A Mont-

réal, pendant la lutte entre le Dr Tracy et M. Stanley Bagg, les troupes furent appelées, tirèrent sur le peuple et tuèrent trois canadiens : Chauvin, Languedoc et Billet. A l'ouverture du Parlement en 1837, les discours devinrent violents, les assemblées se multiplièrent et une association de jeunes gens à Montréal connue sous le nom des *Fils de la liberté*, pulia un manifeste menaçant, malgré les avis de Mgr Lartigue. Le district de Montréal fut mis sous la loi martiale, et un grand nombre de canadiens furent emprisonnés : douze périrent sur l'échafaud.

M. L. O. David, qui est connu comme un vrai patriote et un biographe distingué a écrit des pages admirables sur la mémoire des hommes de 1837-38.

Le 6 octobre 1837, quatre religieux des écoles chrétiennes quittèrent la France pour venir à Montréal. Le F. Aidant, directeur, était accompagné des frères Adelbertus, Euverte et Rombault.

Le développement qu'a pris cette institution depuis sa fondation, est digne d'admiration et restera dans l'histoire comme un monument précieux pour le Canada.

1839–1844.

En 1839, la compagnie de Jésus reparaissait sur les rives du St-Laurent et renouèrent la

chaîne des bonnes œuvres de leurs anciens compagnons. Le collège fut commencée en 1847, et le beau temple du Gesu en 1864. Les jésuites viennent de faire construire un nouveau collège à la côte Visitation qui a coûté vingt mille piastres.

En 1843, les principaux médecins de Montréal fondèrent l'école de médecine et de chirurgie en cette ville. Elle fut incorporée en 1845 et s'est affiliée avec l'Université Victoria, de Cobourg, Ont.

Les Pères Honorat, Telmont, Baudrant et Lagier, oblats de Marie-Immaculée, arrivèrent à Montréal le 2 décembre 1841. En 1849, leur congrégation fut incorporé, et en 1851, la première pierre de leur cathédrale, rue Visitation, fut bénite.

Les quatre fondatrices de la belle société des dames du Sacré-Cœur de Jésus en Canada, furent Mesdames Sallion, Lévêque, de Kersaint, et sœur Battandier, coadjutrice. Elles arrivèrent le 27 décembre 1842. Leur pensionnat au Sault-au-Récollet fut ouvert le 15 août 1858. L'externat à Montréal est situé au coin des rues Ste-Catherine et Bleury.

Hochelaga qui vient de s'annexer à la ville de Montréal possède le plus grand couvent de la province et un monastère de religieuses de

l'ordre des carmélites ; deux manufactures de coton, une église catholique et de bonnes écoles. Une station de police et de feu ; et un beau marché. C'est aussi la résidence d'un grand nombre de marchands et autres, faisant des affaires à Montréal.

Le 8 décembre 1844, les trois fondatrices de la communauté des SS. Noms de Jésus et Marie firent leur profession religieuse : c'étaient Mesdemoiselles E. Durocher, qui prit le nom de Marie-Rose, H. U. Céré celui de Marie-Madeleine, et M. Dufresne de Marie-Agnès. A cette époque Monseigneur l'Evêque de Montréal, établit canoniquement lc congrégation, qui a pour but principal, l'instruction des jeunes personnes. Leur établissement dans Hochelaga est dû à la munificence de M. Simon Valois, bienfaiteur des Sœurs de cette communauté.

Le 7 Juin 1844, quatre religieuses de N.-D. de Charité du Bon-Pasteur d'Angers arrivèrent à Montréal, pour y établir une maison de leur ordre. Ce furent Mmes Marie Fisson, Eliza Chaffaux, Alice Ward et M. Andrews.

Le Révd. Père Jean Mezeray, fut le premier qui jeta les bâses d'un monastère de cet ordre en Normandie, vers 1641.

En arrivant parmi nous, ces religieuses habitèrent au faubourg Québec dans une assez grande

maison en bois, dont le Révd. M. Arraud leur fit présent. MM. O. Berthelet, Laframboise et Mme Quesnel ne négligèrent rien dans la fondation de cette importante maison.

L'œuvre à laquelle se dévoue cette communauté a pour objet : La réhabilitation morale des femmes ou filles qui son tombées dans le libertinage ; la préservation et conservation des jeunes filles qui, par leur position se trouvent exposées à de grands dangers au milieu du monde.

1845–1848.

Le Monastère de Miséricorde de cette ville a été fondé en Mai 1845, sur la rue St-Simon, en faveur des personnes repentantes. Mgr Ig. Bourget, feu M. Olivier Berthelet, ainsi que Dame Rosalie Jetté, eurent la première idée de ce refuge d'abandonnées si dignes de compassion.

Le bien que procurent aux pauvres repentantes et à la société toute entière les Sœurs de Miséricorde est démontré par les nombreuses conversions des pauvres malheureuses qui bien souvent ont été plus légères que coupables.

Qui ne se rappelle l'imigration irlandaise qui en mil huit cent quarante-sept, jeta sur les rives du St-Laurent près de cent mille infortunés, dont la plupart étaient atteints du typhus. Pendant

que ce terrible fléau faisait ses ravages dans Montréal ; neuf prêtres et treize religieuses furent victime de leur charité. C'était chose merveilleuse que de voir le zèle des religieux et des citoyens pendant cette période de désolation.

L'institution des sourds-muets fondée en 1848, est placée sous le patronage de l'Evêque de Montréal et du séminaire de St-Sulpice, et est protégée par le gouvernement provincial et les Dames de l'Hôtel-Dieu. Elle est destinée aux enfants entièrement ou partiellement muets dont l'éducation ne peut être faite dans les écoles communes. Ce n'est pas un asile mais une vraie maison d'éducation : et on n'y peut admettre ou retenir que ceux qui, à une intelligence et à une santé au moins ordinaire, joignent de bonnes habitudes morales et sont âgés d'au moins huit ans.

M. Alf. Bélanger, C.S.V., directeur de cette institution, a su faire grandir cette maison en lui assurant le plus beau succès.

Le 19 mars 1848, la société de St-Vincent-de-Paul, fut fondée à Montréal par M. G. M. Muir.

1849–1853.

Le 1er février 1847, Lord Elgin faisait son entrée dans Montréal. Son Excellence fut saluée par de bruyantes acclamations et plusieurs

addresses lui furent présentées. "Sir Edmund Head disait bien juste lorsqu'au banquet d'adieu qui fut donné à Lord Elgin, il affirmait qu'il lui serait impossible de le remplacer dans l'amour et le respect de notre peuple."

Deux ans après l'arrivée de Lord Elgin (1849), sous le ministère Lafontaine-Baldwin, la passation d'une loi pour indemniser ceux qui avaient souffert dans leurs propriétés par l'insurrection, fut dénoncé avec violence par la presse de l'opposition, comme étant une prime offerte à la trahison. Il s'en suivit une émeute pendant laquelle on incendia la bâtisse du parlement, (marché Ste-Anne) ; sa bibliothèque contenait environ 50,000 volumes. Finalement, le siége du gouvernement fut tranférée à Toronto.

En 1850, grande noirceur dans Montréal ; dépression dans le commerce, feu et bagarres pendant les élections du mois de mai.

Le 8 juillet 1852, eut lieu le grand incendie qui origina près du marché St-Laurent, et consuma la cathédrale, le nouveau palais épiscopal, et au moins seize cents maisons. Près de dix mille personnes furent jetés sur le pavé.

L'aqueduc actuel fut commencé sous la direction de M. Keefer, ingénieur, et les contrats pour les travaux furent signés le 12 décembre 1853. Ce ne fut que dans l'automne de 1856 qu'il commença à fournir de l'eau à la ville.

L'approvisionnement d'eau de la ville vient de la rivière St-Laurent, à un mille environ en haut des rapides de Lachine et il est amené par un canal découvert de 26,200 pieds de longueur à la ferme Gregory, près du canal Lachine, où sont placés les appareils pour l'élévation des eaux.

Au nombre des appareils et nouvelles machines de l'aqueduc, on y remarque deux engins d'une grande force, qui ont coûté $45,000 chaque, et un troisième qui a coûté $40,000 et fonctionnent par le feu. Quatre autres marchent par l'eau.

Sous la direction habile de M. Louis Lesage, surintendant, de MM. O. Delisle, commis, Chs. Lecours, Charles Lafond, Aug. Vallée, Gilbert Duval et quelques autres mécaniciens, l'aqueduc si intéressant à visiter est des mieux entretenu et fait honneur à la corporation et aux employés de ces immenses pouvoirs d'eau.

Le 9 juin 1853, eut lieu à Montréal, en face de l'église Zion, une émeute sérieuse, à l'occasion de l'apostat Gavazzi. Les troupes et la police tirèrent sur le peuple et blessèrent plusieurs personnes.

1857–1870.

En 1857 ; institution des quarante heures à Montréal par Mgr. Ig. Bourget, qui a fondé une quinzaine de communautés, de maisons de cha-

rité et d'éducation, et une vingtaine de sociétés, confréries ou pieuses congrégations.

Mgr Bourget s'est associé à toutes les généreuses aspirations, à tous les dévouements qui avaient pour but de développer la vocation religieuse dans son diocèse.

Il réside maintenant au Sault-au-Récollet, près de Montréal.

En 1860, le 25 août, le Prince de Galles, venant au nom de Sa Majesté la Reine, ouvrir le Pont Victoria, mit pied à terre à Montréal. L'hon. C. S. Rodier, en sa qualité de maire, le reçut avec toute la dignité qui convenait au premier magistrat d'une grande ville.

M. Charles Séraphin Rodier est mort au mois de février 1876.

Mort de l'Hon. D. Benj. Viger, le 13 février 1861. En 1862, le télégraphe d'alarme fonctionna pour la première fois en annonçant l'angelus. Il coûta $20,000. Mort de l'Hon juge-en-chef du Bas-Canada, Sir Louis Hypolite Lafontaine, le 20 février 1864.

Le 19 octobre 1864, les maraudeurs de St-Albans après avoir pillés les banques de cette ville se réfugient à Montréal et sont acquittés, non sans qu'il en coûta beaucoup au gouvernement.

Depuis plusieurs années Mgr Bourget désirait

voir s'élever une belle église sous le vocable du Sacré Cœur de Jésus, quand en 1864 on bénit la première pierre de ce vaste vaisseau religieux. Ouvert en 1865, le Gésu de Montréal n'a cessé depuis d'être fréquenté par des foules pieuses.

Mort de Madame Quesnel, née Josephte Cotté, le 6 juin 1866. Le 28 juillet de la même année expira Frederick Aug, Quesnel, écr., citoyen honorable et fort estimé.

Le 9 mars 1867, l'église et le terrain des Récollets, rue Notre-Dame, furent vendus à MM. Lewis, Kay et Cie., marchands, pour la somme de $85,000, soit $4 du pied. Le 16 février 1868 ; départ pour Rome du premier détachement des zouaves pontificaux canadiens au nombre de cent trente-trois. Le 13 avril 1868 ; funérailles de l'Hon. T. Darcy McGee, assassiné à Ottawa.

Les frères de la Charité, obtenus par Mgr Bourget et arrivés à Montréal le 22 fèvrier 1865, appartiennent à une société spécialement établie pour le soin des prisons et des maisons de réforme pour les jeunes délinquants. La maison-mère est à Gand, Belgique, et ils ont des succursales dans toute l'Europe et l'Amérique.

Sous l'union, le pénitencier de Kingston recevait à la fois les criminels du Haut et du Bas-Canada. Après que la confédération fut établie on comprit que chaque province devait avoir son pénitencier.

Après de longues délibérations, le gouvernement résolut de confier les jeunes délinquants aux frères de la Charité, connus sous le nom de *Frères Belges.*

La prison de Réforme est située sur la rue Mignonne, à qnelqnes pas de la rue St-Denis. C'est une belle bâtisse en pierre brune, à cinq étages, flanquée de deux vastes ailes de mêmes dimensions. Les métiers enseignés dans cette maison sont ceux de charpentier, sellier, tailleur, cordonnier, ferblantier et imprimeur.

En l'année 1844 il fut fondé à Montréal une institution littéraire et scientifique dans le but de se procurer une bibliothèque, une chambre de lecture et d'autres modes d'instruction.

Guibord était un des premiers membres de cet Institut. En 1858, certains membres de l'Institut proposèrent qu'un comité fut choisi dans le but de faire une liste des livres de la bibliothèque qui, dans leur opinion, ne devaient pas y rester.

Un amendement, cependant, fut passé par une majorité considérable, déclarant que l'Institut ne possédait pas de livres immoraux, qu'il était le seul juge de la moralité de sa bibliothèque, et que le comité de direction alors existant était suffisant.

Le 13 avril de la même année, l'Evêque catho-

lique romain de Montréal publia une lettre pastorale qui fut lue dans toutes les églises de son diocèse, dans laquelle il référait à ce qui s'était passé à l'assemblée de l'Institut, et après avoir louangé la conduite de la minorité, il déclarait que la majorité était tombée dans de graves erreurs.

Guibord étant mort subitement, le 18 novembre 1869, d'une attaque de paralysie, le 20 novembre, sa veuve demanda au curé et au commis de la fabrique, d'enterrer Guibord dans le cimetière, et leur offrit le paiement des frais ordinaires. Avant que cette demande ne fut faite, M. Rousselot, le curé, ayant entendu parler de la mort de Guibord, et sachant qu'il était membre de l'Institut, s'était adressé à l'administrateur du diocèse pour avoir des instructions. Ce dernier répondit qu'il avait reçu la veille une lettre de l'Evêque de Montréal lui ordonnant de refuser l'absolution, même à l'article de la mort, aux membres de l'Institut.

Sa veuve, Dame Henriette Brown, institua alors une poursuite dans les cours canadiennes. La cause fut plaidée devant le juge Mondelet, dans la Cour Supérieure, sur les plaidoyers en droit et sur le mérite. Il y eut un appel à la Cour de Révision, devant trois juges, qui renversèrent le jugement de la Cour Inférieure, an-

nulèrent le bref émis en première instance, et renvoyèrent avec dépens le bref de mandamus. La Cour du Banc de la Reine confirma le jugement de la Cour de Révision ; mais les juges ne s'accordèrent pas sur les motifs de leur décision.

La veuve Guibord mourut le 24 mars 1873, et par son testament légua ses biens à l'Institut-Canadien et le fit son légataire universel. Cette corporation, ayant accepté cette succession, demanda la permission de continuer cet appel, laquelle permission fut accordée par leurs Seigneuries le 21 juin 1873. Les lords du Conseil Privé en Angleterre : Lord Selborne, Sir James W. Colville, Sir Robert Phillimore, Sir Barnes Peacock, Sir Montague Smith, Sir Robert P. Collier, décidèrent l'inhumation de Guibord par la fabrique de Montréal.

Le 17 novembre 1875, dès sept heures du matin, toute la milice volontaire était sur pied. La police armée de carabines, sous le commandement du chef Penton, défila vers 9 heures au pas militaire sur les rues Notre-Dame, St. Jacques et Bleury, et se rendit au cimetière Mont-Royal. A dix heures, une quarantaine de membres de l'Institut entrèrent dans le cimetière protestant, où la police était déjà rangée sous les armes. M. Spriggins, le gardien du cimetière, livra le corps de Guibord qui fut placé sur une civière et porté près du corbillard.

M. Boisseau demanda au gardien si le cercueil était celui qui avait été déposé dans la voute le 2 septembre 1875. Sur la réponse affirmative du gardien, le convoi se mit immédiatement en marche, escorté par 80 hommes de police, dont 60 étaient armés de carabines.

A onze heures, le corbillard arrivait près du cimetière de la Côte des Neiges.

Plus de cinq cents personnes étaient rendus sur les lieux pour être témoins du spectacle.

Le cortége entra dans le cimetière escorté par la police et suivit les méandres jusqu'à la fosse qui avait été creusée à l'extrémité Est de la nécropole.

La fosse avait une profondeur de quatre pieds. Des ouvriers anglais, sous la direction de M. Reed, y avaient déposé une couche de ciment romain d'une épaisseur de 12 pouces. Le cercueil y fut descendu et l'on se mit immédiatement à le couvrir de ciment. Le cercueil a été placé à quelques pouces au-dessus de celui de la veuve Guibord. A une heure tout était fini.

—Le 28 août 1870, bénédiction de la première pierre de la cathédrale de Montréal par Mgr. Bourget.

La bâtisse, depuis l'entrée jusqu'à l'extrémité du rond-point, a 300 pieds de longueur, sa plus grande largeur dans le transept est de 225 pieds.

Dans les autres parties, la largeur moyenne est de 180 pieds.

Le dôme principal, la partie la plus belle de cette construction, s'élèvera au-dessus du transept, supporté par quatre colonnes de forme oblongue de trente pieds d'épaisseur. Il atteindra, une fois complété avec la lanterne, la boule et la croix, une hauteur de 250 pieds. Les tours de Notre-Dame n'ont que 204 pieds de haut.

Le Rév. M. Michaud et M. Bourgeau, sont les auteurs du plan de cette cathédrale.

Le 13 août 1874, deux ouvriers maçons furent tués à la cathédrale pendant qu'ils surveillaient à la pose d'une énorme pierre. Ils se nommaient Célestin Lamothe et V. Séguin.

Au mois d'avril 1870, les trente sous américains, furent frappés d'un escompte de vingt pour cent par le gouvernement.

De 1869 à 1870, l'Angleterre résolut de retirer ses troupes de presque toutes ses colonies et à laisser celles-ci pourvoir elles-mêmes à leur propre défense.

Le 23 septembre 1871, mourait à Montebello, l'Hon. Louis Joseph Papineau.

M. Papineau naquit à Montréal, le 7 octobre 1786, en sorte qu'il aurait atteint sa 85e année dans quelques jours, lorsque la mort est venue le visiter le 23 septembre 1871.

M. Papineau est l'auteur des 92 résolutions qui réunissaient tous les griefs des canadiens contre le gouvernement de la Grande-Bretagne.

Il y avait longtemps que le Bas-Canada était dans l'attente de toutes ces réformes, si justes, si nécessaires, si raisonnables, et qui n'arrivaient jamais. Profondément convaincu, chaque fois que M. Papineau parlait en faveur des intérêts de la nation, sa voix devenait l'écho de son âme. Il disait des paroles brûlantes, ses sentiments s'exhalaient en soupirs amers, tout son cœur était sur ses lèvres.

Il passait l'hiver à Montréal, et l'été dans sa villa de Montebello, où il est mort.

Courage et loyauté, constance et patriotisme, ardeur et lucidité, politesse et libéralité : rien ne manqua pour faire admirer ce grand citoyen.

En 1872, disparaissait du milieu de notre société un autre homme dont on ne peut prononcer le nom sans rappeler le souvenir des grands actes de charité, dont il a rempli sa longue carrière : M. O. Berthelet naquit à Montréal, en 1799, du mariage de M. Pierre Berthelet et de mademoiselle Viger de Boucherville. Pendant quelques années, il se livra au commerce et accrut le belle fortune que lui avait laissée son père.

M. O. Berthelet épousa en 1826, mademoiselle

Chaboillez, cousine de M. l'abbé Chaboillez, et se remaria en secondes noces avec mademoiselle Guy.

Il vécut toujours sans ostentation, sans faste, avec une simplicité qui n'aurait jamais laissé soupçonner à ceux qui ne le connaissaient pas qu'ils coudoyaient un millionnaire. Aussi son nom restera comme celui du plus grand bienfaiteur des institutions de notre ville.

Depuis 1872, entre les rues Ste-Catherine et Sherbrooke sur ce qu'on appelle le *Plateau*, s'élève un superbe édifice dont les tourelles gothiques frappent an loin les regards. Plus on approche de cette construction, plus on est frappé de la beauté de ses proportions, de l'élégance et de la beauté de la structure.

Les choses ont été faites princièrement ; on n'a rien épargner pour que tout soit complet, aussi parfait que possible, pour donner à l'enseiment industriel et commercial toute l'efficacité désirable.

Les commissaires des écoles catholiques, aidés par le gouvernement provincial, ont fondé à l'académie il y a quelques années, une école polytechnique, destinée à former pour l'industrie et le génie civil, des ingénieurs, des chimistes, des directeurs pour les différents travaux que l'attention apportée à la mise en valeur des

richesses minérales et à l'introduction de nouvelles industries dans le Bas-Canada rendait nécessaires.

Sous la direction de l'un de nos concitoyens les plus estimables, M. U. E. Archambault, ainsi que plusieurs professeurs de talent, l'académie du Plateau est l'une de nos meilleures institutions du pays.

En 1873, Sir Georges Etienne Cartier, baronnet, ministre de la milice, mourait à Londres, à la suite d'une maladie cruelle que tous les médecins regardaient comme incurable.

Sir George Etienne Cartier était né à St-Antoine de Verchères en l'année 1814. Son père Jacques-Cartier était cultivateur. De bonne heure le jeune George-Etienne fut envoyé au collége de Montréal, dirigé par les MM. de St-Sulpice, où il fit de brillantes études classiques. Il fut admis au barreau en 1835. Continuant toujours à monter, M. Cartier devint, en 1857, chef de la partie bas-canadienne du cabinet et en 1858 premier ministre des deux Canadas.

Sir George était baronnet anglais depuis 1868. Il était de petite stature mais bien planté ; le front bien développé, le rire bruyant, et la vue faible ; la mise recherchée.

Il se donna pour le défenseur dévoué des intérêts religieux menacés, et c'est cette position

qui a fait sa force et lui a permis de garder le pouvoir durant vingt années.

La pierre angulaire du bureau de poste de Montréal a été posée le 12 juillet 1873 par l'hon. Hector Langevin, compagnon du Bain. La truelle d'argent qui servit à poser la couche de mortier sur laquelle devait être placée la première pierre, fut offerte à M. Langevin par les contracteurs, MM. Allard et Dufort. On y plaça des journaux du jour, français et anglais, et des pièces de monnaie portant le millésime de 1873.

Ce splendide édifice est situé sur la rue St. Jacques, au coin de la rue St-François-Xavier, à l'endroit même où se trouvait autrefois la vieille Banque du Peuple. Il mesure cent vingt pieds de front sur la rue St-Jacques et quatre-vingt-douze de profondeur sur la rue Saint-François-Xavier. Il est en pierre de taille de première qualité et offre le plus beau coup d'œil. M. H. M. Perrault est l'auteur de ce plan magnifique.

—Les événements pendant l'année 1875 dans Montréal furent des plus sombres. La dépression financière régna partout suivie de la fermeture de nos établissements industriels et manufacturiers ; la suspension des opérations des banques Jacques-Cartier et Mechanic's ; enfin, le cri de : " du pain ou de l'ouvrage," se fit entendre pendant plusieurs mois.

—De différents points de la ville, particulièrement aux deux extrémités de la rue Saint-Denis et de la rue Sainte-Catherine, l'église de Notre-Dame de Lourdes charme l'œil par ses délicates proportions et ajoute une heureuse variété aux flèches et aux dômes des autres églises.

Cette magnifique chapelle commencée en 1873, par le séminaire St-Sulpice fut terminée en 1880. C'est un des plus beaux sanctuaires du centre de la ville de Montréal.

M. Hugues Lenoir, SS., a eu la première idée de l'œuvre, et M. Bourassa, artiste, est à la fois l'auteur de la construction et de toute la décoration.

—En 1877, le gouvernement fédéral ordonna le transport du musée de Montréal à Ottawa. Il avait été inaugurée par feu Sir William Logan en 1842.

Le 12 juillet de cette même année, des troubles sérieux eurent lieu dans Montréal, à l'occasion de la fêtes des orangistes qui voulaient sortir en corps ; Thomas Lett Hacket et un nommé McKeown furent tués sur la rue McGill, près de la rue Craig.

A York, aujourd'hui Toronto, les orangistes marchèrent en 1820 pour la première fois.

—Le 23 septembre 1877, à trois heures et demie de l'après-midi, eut lieu à Monkland, Notre-Dame

de Grâces, la bénédiction et la pose de la première pierre de l'église que les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame ont fait construire au centre des immenses bâtiments qui servent de maison-mère à cette importante communauté.

Les travaux ont été commencés en 1876 et faits d'après les plans et sous la surveillance de H. M. Perrault, écr., architecte de cette ville. Les entrepreneurs, MM. Octave Bourgoin et fils, Onésime Monette, Louis Bourgoin, G. Chapleau, Day et Deblois, Chs. Garth et Cie.

M. A. Mesnard, architecte, fut chargé de l'exécution des plans.

La bâtisse est construite dans le style byzantin, en pierre à bosse, avec cordons et coins en pierre de taille, mesure 750 pieds de front sur une largeur de 55 pieds environ. Les deux grandes ailes transversales ont 400 pieds de long chacune. La bâtisse est à quatre étages, avec toit mansarde, et présente un aspect pittoresque et imposant, d'abord par le site qu'elle occupe et ensuite par son architecture qui ne manque pas d'être intéressante, par ses porches ouverts pour voitures, ses tourelles et ses dômes de formes variées, etc.

—Le chemin de croix érigée en 1879 par M. le curé Rousselot, au cimetière de la Côte des Neiges, est un véritable chef-d'œuvre.

Chaque station est un immense cadre en granit, orné de colonnettes et surmonté d'une croix ; ce cadre surplombe, entoure et préserve contre les intempéries des saisons, un tableau représentant une scène de la Passion. L'appui du tableau est une large pierre frappée et sculptée comme un devant d'autel, et au pied de laquelle se trouve quelques marches. Les quatorze stations sont échelonnées sur la montagne ; on y arrive par de larges allées.

La 12e station est placée sur une haute colline représentant le calvaire ; trois immenses croix sont élevées, celle du milieu portant Jésus crucifié, de chaque côté les deux larrons, puis au pied du crucifié deux statues magnifiques.

L'ouverture de ce cimetière en 1854, qui contenait d'abord cent dix arpents en superficie, coûta douze mille piastres ; la première sépulture y eut lieu en juillet, et la première vente de lots se fit le 22 octobre 1854. Il fut, le 6 juillet 1872, agrandi de 175 arpents, acquis de M. Wm. Tait, moyennant soixante mille piastres.

1880.

L'Hôpital Notre-Dame a été fondé en 1880. Les fondateurs de l'Hôpital, résolus de mener à bonne fin leur entreprise, jetèrent les yeux sur l'ancien hôtel Donegana, alors presque entièrement abandonné.

Les réparations à faire à la maison étant considérables, on ne prépara tout d'abord que le nombre précis d'appartements nécessaires au service hospitalier. Aux révérendes Sœurs Grises on offrit de se charger du soin des malades. Elles voulurent bien accepter cette tâche toute de dévouement.

Le 26 juillet 1880, les travaux de réparation étaient à peu près terminés. Sa Grandeur Mgr l'Exêque de Montréal vint, ce jour-là, bénir solennellement le nouvel Hôpital. Le lendemain 27, la première messe y fut dite par le Rév. M. Rousselot. L'Hôpital, il est bon de se le rappeler, est ouvert à tous les malades pauvres, *sans distinction de nationalité ou de religion.*

Nous apprenons avec plaisir que la "Kermesse" ou bazar que les dames patronnesses de l'Hôpital Notre-Dame sont en voie d'organiser pour la première semaine de juin, rencontre toutes les sympathies et est assurée d'un immense succès. Les Dames de Charité n'épargneront rien pour satisfaire les goûts des acheteurs. Le Bazar sera établi sur un bon pied, et garni de toutes sortes d'articles de fantaisie et autres. Il y aura des objets pour cadeaux ou souvenirs. Plusieurs Dames et Demoiselles auront des tables chargées de fleurs qui seront offertes, moyennant finance, aux Messieurs, et la belle

musique ne fera pas défaut. La situation toute exceptionnelle de la Place d'Armes, avec sa grille, ses grands arbres, son jet d'eau et où, comme sur le pont d'Avignon, tout le monde y passe, est à elle seule une garantie de succès.

——

Comme on vient de le voir par ce modeste travail sur l'histoire de Montréal depuis sa fondation, ce n'est qu'après bien des troubles et de nombreux sacrifices que les premiers colons parvinrent à établir cette ville sur les bases solides qui la soutiennent aujourd'hui.

Depuis assez longtemps, les huttes aux toits décorces des fiers Iroquois ont disparu, et sur le sol qu'elles couvraient, on admire Montréal parfaitement défrichée, cultivée, sillonnées de belles routes, de canaux, de chemins de fer, de lignes télégraphiques, enfin de tout ce qui la fait la cité la plus commerciale, la plus coquette et la plus salubre de la puissance du Canada.

Tout contribue à la prospérité de Montréal. Sa situation est rare, elle est le point convergent de la navigation transatlantique, des grands lacs de l'Outaouais et Champlain. Des chemins de fer la relient avec toutes les villes de la Confédération, et d'ailleurs, sa montagne, son parc royal incomparable par les magnifiques coups-

d'œil qu'il présente, son beau fleuve et ses quais sans rivaux, fréquentés par une foule de navires ; le pont Victoria, qui fait l'admiration des plus célèbres ingénieurs ; l'annexion d'Hochelaga, ainsi que les campagnes qui l'environnent, contribuent à sa magnificence.

Et les rues Notre-Dame, Ste-Catherine, St-Joseph, St-Jacques et autres qui ont été presque entièrement démolies avec leurs mâsures historiques pour faire place à de véritables palais : de beaux magasins entourés de vastes jardins qui font l'ornement des quartiers riches et populeux.

En 1867, à peu près deux magasins de quelqu'importance figuraient dans la partie Est de la rue Ste-Catherine, lorsque des rangs de l'armée des commis-marchands, s'élança M. Jos. N. Dupuis, ce jeune homme dont le courage et l'énergie n'ont jamais connu d'obstacles dans le sentier du progrès, et de l'honnêteté. Quelques années plus tard, en 1873, la ferme Logan qui n'était qu'un vaste champ, devenait un terrain de valeur sur lequel plusieurs propriétaires ont depuis cette époque fait construire de magnifiques résidences sur des rues larges et nommées avec orgueil *de Champlain*, *de Maisonneuve*, *etc.*

Que dire de la propriété Comte qui, en 1873, n'était qu'un pâturage, payant environ quarante

piastres de taxes à la Corporation, et qui est devenue depuis cette date, l'avenue la plus considérable de Montréal. Sur les rues Rolland, Drolet, Brunet, Rivard, Laval et autres, on remarque des résidences superbes, et les plus grandes améliorations se continuent avec entrain. Si l'on descend dans le cœur de la ville, nous trouvons que la rue Claude qui était, en 1875, une espèce de cour de miracles, habitée par des gens vivant des profits d'une industrie problématique, est aujourd'hui une des larges allées qui conduit avec sécurité au marché Bonsecours.

Le tunnel de la Craig qui, en 1878, a coûté à la ville $350,000 en chiffres ronds, et les nombreuses améliorations dans chaque quartier de la ville pour les années passées, nous porte à croire que le bien qui se fait à Montréal rencontre une louable émulation, même dans les environs de la ville. Ce n'est pas dans la pompeuse construction des édifices, mais dans la multiplicité de ses habitations humaines qui sont rapprochées les unes des autres, que consiste la merveilleuse immensité de cette ville où les joies et les peines de chacun sont partagées par tous.

La ville de St-Henri, le village de la Côte St-Paul, le village de St-Gabriel, Ste. Cunégonde, le Coteau St. Louis et celui de St-Jean Baptiste ont compris l'œuvre si bien commencée des amélio-

rations nécessaires à leur prospérité. On y conserve l'amour et le respect des grandes choses, le véritable patriotisme, cet esprit à la fois ferme et conciliant nécessaire au fonctionnement des glorieuses institutions au centre desquelles chacun trouve sa place.

PROGRAMME.

LA ST. JEAN-BAPTISTE A MONTRÉAL EN 1884.

FETES SPLENDIDES—RÉUNION DE LA GRANDE FAMILLE CANADIENNE-FRANÇAISE—LA CAVALCADE HISTORIQUE—LA CORPORATION DE MONTRÉAL VOTE $3,000 POUR LA CÉLÉBRATION—MESSE EN PLEIN AIR—PLUSIEURS CHEMINS DE FER RÉDUISENT LEURS PRIX DE VOYAGES DIVERS AMUSEMENTS DIGNES EN TOUS POINTS DE LA MÉTROPOLE ET DU PEUPLE CANADIEN-FRANÇAIS—MAGNIFIQUE BANQUET LE 26 JUIN—POUR BILLETS OU AUTRES INFORMATIONS, S'ADRESSER AU BUREAU CENTRAL, NO. 1128, RUE NOTRE-DAME, A MONTRÉAL, OU ON PEUT OBTENIR TOUTE INFORMATION RELATIVE A CETTE CÉLÉBRATION.

Notre fête nationale sera la plus grande, la plus belle et la plus patriotique que jamais on ait vu en Canada.

Il nous faut de ces fêtes pour réchauffer les cœurs, pour raviver dans les esprits le feu sacré du patriotisme, pour resserrer les liens qui unissent les Canadiens répandus dans toutes les parties de ce vaste continent.

Cette démonstration sera digne de passer à la postérité, comme une époque bénie où la race canadienne-française, se sera réunie au sein de la patrie, pour se rappeler les gloires du passé, cimenter son union et retremper son courage pour les luttes de l'avenir.

Nous sommes heureux d'apprendre que dans toutes les villes et les paroisses, le clergé a pris à cœur ce grand mouvement.

Quel est celui d'ailleurs qui aurait pu mettre en doute le patriotisme de ce clergé qui a déployé tant de zèle à la conservation de nos traditions et de notre nationalité ?

Programme officiel des fêtes du cinquantième anniversaire de la fondation de la Société St. Jean-Baptiste, les 24, 25, 26, 27, 28 *juin.*

La démonstration durera environ quatre jours, et le soir du second jour les cavaliers prendront part à un grand tournoi qui aura lieu sur les terrains de l'Exposition, au Mile-End, à la faveur de la lumière électrique.

Mardi, 24 *juin.* *Fête publique.*

Neuf heures et demie du matin.—Messe solennelle en plein air sur le terrain de l'Exposition, célébrée par Sa Grandeur Monseigneur Fabre.

Midi à 2 heures de l'après-midi.—Pique-nique sur le terrain de l'Exposition et amusements divers.

Huit heures du soir.—Première séance du Congrès national dans la salle académique des RR. PP. Jésuites. Discours d'ouverture par le président du Congrès, l'hon. P. J. O. Chauveau : Les intérêts religieux et moraux du Canada.

Neuf heures.—Grande illumination générale et feu d'artifice par toute la ville.

SECOND JOUR.—*Mercredi*, 25 *juin.*

Neuf heures du matin.—Grande procession de toutes les sociétés St-Jean-Baptiste et autres du Canada et des Etats-Unis.

Grande cavalcade historique, représentant saint Louis, roi de France, prenant l'oriflamme à St-Denis et partant pour la VIIe croisade. Cette cavalcade est la seule du genre qui ait été organisée en Amérique. Plus de $10,000 sont dépensées pour la confection des riches costumes qu'elle nécessite.

Voici l'ordre de la procession :

1. Escouade de police, dix de front.
2. Commissaire-ordonnateur à cheval.
3. Bannière St-Jean-Baptiste.

4. Groupe de sauvages Abénaquis, à pieds, voyageant avec armes, canots, etc. Cabane de sauvages dans la forêt, enfants, agrès de pêche, poisson fumé, feu, etc.
   Corps de musique.
5. Char " La Grande Hermine ".
6. Char, Jacques-Cartier et ses compagnons prenant possession du Canada au nom du roi de France.
7. Premiers colons, fusils au dos.
8. Char, première maison au Canada, construite en billots et au milieu de la forêt ; à l'intérieur, on voit la femme préparant le repas, enfant jouant, feu sur foyer, une croix, lit dans un coin ; au dehors, peaux suspendues à des arbres, etc., homme et garçon de 12 ans affilant une hache, etc.
9. Char, Champlain, (grande figure), sauvages soumis.
10. Char, moulin à vent, avec meuniers, etc.
11. Char, Maisonneuve, (grande figure).
12. Dollard et ses compagnons.
13. Voyageurs canadiens, partant pour voyage en canots.
14. Salaberry avec voltigeurs canadiens.
15. Char industriel, St-Jean-Baptiste avec garde d'honneur.

Du Champ de Mars, la procession défilera par la rue Craig jusqu'à la rue St-Laurent, qu'elle remontera jusqu'à la rue Ste-Catherine. Le défilé se continuera sur la rue Ste-Catherine jusqu'à la rue Papineau, où la procession se repliera sur elle-même, revenant par la même rue jusqu'à la rue Windsor, qu'elle descendra jusqu'à la rue St-Antoine. Elle remontera la rue St-Antoine jusqu'à la rue des Seigneurs, et prenant la rue St-Joseph, elle défilera par les rues St-Joseph, McGill, St-Jacques, Place d'Armes, Notre-Dame, St-Denis, Craig, jusqu'au Champ de Mars, où la procession se dispersera.

2.30 heures de l'après-midi.—Courses de chevaux au " Parc Lépine."

6

4 heures.—Pose de la première pierre du monument national. Discours de circonstance.

8 heures du soir.—Carroussel sur le terrain de l'Exposition à la lumière électrique, par les membres de la cavalcade.

TROISIÈME JOUR.—*Jeudi*, 26 *juin*.

9.30 heures du matin.—Deuxième séance du Congrès national. Sujet : " Les intérêts nationaux et sociaux du Canada français."

10 heures.—Grande procession de tous les bateaux à vapeur se trouvant dans le port de Montréal. Le parcours devra s'étendre jusqu'à Varennes et retour.

3 heures.—Carrousel et tournoi en plein jour, sur le terrain de l'Exposition. On y exécutera les jeux suivants:

1o. Le jeu de bague qui s'exécute ainsi : les baguiers, au nombre de trois, sont établis en face des tribunes ; les cavaliers partent au grand galop de leur chevaux et armés de lance sans bannières cherchent à détacher successivement les trois bagues. On fait recommencer l'épreuve aux vainqueurs pour arriver à n'en laisser qu'un seul.

2o. La quintaine—La quintaine est une sorte de mannequin grossier que l'on dispose au haut d'un poteau où il tourne sur un pivot, de telle sorte, que le cavalier qui avec la lance, n'atteint pas au milieu de la poitrine, mais aux extrémités, le fait tourner et comme le mannequin tient des deux mains un bâton, il en frappe celui qui a mal porté son coup.

3o. Le javelot—Un cavalier au galop lance une flèche sur une cible s'il atteint le but, la flèche reste fixe, s'il le manque, la flèche tombe à terre.

4o. Après l'investiture de plusieurs chevaliers, ceux-ci entreront en lice et l'on recommencera le Béourd. Béourder c'est se battre pour rire et le béourd c'est l'escrime à cheval, on s'appairie deux par deux ; on se jette l'un sur l'autre ; on les lance, on les arrête court, et l'on brise joyeusement sa lance contre l'écu de son adversaire.

Il y aura aussi quelques combats singuliers à pied entre divers amateurs dans lesquels plusieurs passes brillantes seront exécutées sans aucun danger, et la victoire des vainqueurs sera proclamée par les sons d'une brillante fanfare. Ces différents jeux terminés, il y aura une distribution de récompenses à laquelle les vainqueurs et les vaincus auront part.

8 heures du soir.—Grand banquet national. Les orateurs les plus distingués du Canada français porteront la parole.

Quatrième jour—*Vendredi*, 27 *juin.*

Neuf heures et demie du matin.—Troisième séance du Congrès national. Sujet de la discussion : 1o "Projet d'organisation de toutes les sociétés Saint-Jean Baptiste en une société générale, sous une forme fédérative, chaque société devant conserver son caractère particulier et son autonomie."

2o. Des intérêts religieux, matériels, intellectuels de la race franco-canadienne établie à l'étranger, c'est-à-dire en dehors de la Province de Québec.

Dix heures—Pique-nique à l'île Ste. Hélène, discours, jeux' danses des sauvages, concert par les sauvages, concours au tir' à la flèche, course en canots d'écorce par les sauvages, concours de natation, etc , etc.

L'inauguration de l'île Ste. Hélène, comme parc public, s'est effectuée le 24 juin 1874. Avec l'île Ste. Hélène la campagne est à tous, à la ville et aux faubourgs. Les pauvres, pour la belle saison, deviennent égaux aux riches, et chacun de nous, sain d'esprit et de corps, peut, moyennant ses quelques centins, se procurer pour une journée les jouissances d'un millionaire.

Deux heures et demie de l'après midi—Courses de chevaux au "Parc Lépine."

Huit heures du soir.—Quatrième séance du Congrès national. Sujet : "Colonisation, émigration, repatriement, agriculture."

Neuf heures—Grand feux d'artifice sur la montagne, pièces préparées pour la circonstance, etc., etc.

CINQUIÈME JOUR—*Samedi* 28 *juin.*

9.30 heures du matin—Cinquième séance du Congrès national. Sujet: "1o Les intérêts littéraires et artistiques du Canada français."

2o. Pièces de circonstance en prose et en vers.

3o. Discussion: Les arts, les lettres et les sciences.

10 heures—Grande démonstration sur le Champ de Mars, par le corps des pompiers de la ville.

2.30 de l'après midi—Courses de chevaux au Parc Lépine.

3 heures—Courses en bycicle et grand tournoi national des différents club de crosse du pays, sur le terrain de l'exposition.

M. l'abbé C. Desrochers, S.S., dont le zèle infatigable est bien connu, prépare en ce moment la belle musique des chœurs pour la Saint-Jean-Baptiste.

Le *Journal du Dimanche*, organe officiel de la société St. Jean-Baptiste; la *Patrie* avec numéro spécial illustré; la *Minerve*, le *Monde*, l'*Etendard*, et les journaux anglais de cette ville donneront chaque jour des rapports fidèles et intéressants sur ces belles fêtes.



LE PONT VICTOIRA.

AMERICAN HOUSE

COIN DES RUES

Notre Dame Ouest & St. Henri

MONTREAL.

Cette maison populaire, situèe sur l'une des principales rues de cette ville, se trouve à proximité du Bureau de Poste, des Banques, des Théâtres et des places d'affaires.

Les propriétaires peuvent loger trois cent voyageurs et continuent chaque jour d'apporter toute l'attention et la bonne volonté aux visiteurs qui les patronisent.

Les chambres sont vastes et bien aérées. Les prix raisonnables, et un bon choix de liqueurs et cigares figurent au comptoir.

Des omnibus attendent les voyageurs à l'arrivée des chars ou des bateaux à vapeur.

Les commerçants de chevaux rencontreront toujours à l'American House des acheteurs et des vendeurs qui prennent leurs quartiers à cet Hôtel.

KINNE & PEAVEY,

Proprietaires.

CORNER OF

Notre Dame West & St. Henry

MONTREAL.

This well-known popular resort is situated on one of the principal business thoroughfare of the city, and is near the Post Office, Banks, Theatres and all the Public Buildings, and has ample accommodation for three hundred guests.

The proprietors respectfully assure their patrons that no exertions will be spared to continue this Hotel a comfortable home for the public when visiting Montreal on business or pleasure.

Carriages with attentive drivers may be had at all times by application at the office.

Coaches will be found at the Railway Depots, and Steamboat Landings on the arrival of the several Trains and Steamers.

Remember that Bedrooms are large and well ventilated. The charges are moderate and a full stock of Choicest Liquors and Cigars are always on hand.

Horse dealers will meet buyers who make their quarters at the American House.

KINNE & PEAVEY,

Proprietors.



BUREAU DE POSTE. BANQUE DE MONTREAL. BUREAUX DU CHEMIN DE FER PACIFIC CANADIEN.



LE GESU.

L'Eglise du Gesu a été ouverte au culte catholique le 3 décembre, 1865. C'est un splendide édifice de 194 pieds de long, de 144 pieds de large et de 75 pieds de hauteur. Les tableaux du Gesu attirent l'admiration de tous les visiteurs. Les services religieux, sous la direction des P. P. Jésuites, se font en français et en anglais.



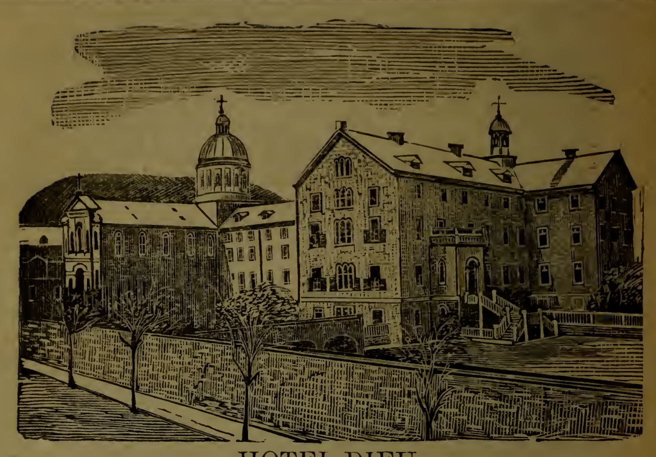
LE CARRÉ VICTORIA.

Rue McGill, est sans contredit l'un des magnifiques endroits de la ville. Entouré de magasins de première classe, d'ateliers et boutiques de différents genres. On voit le monument représentant la Reine Victoria, placé il n'y a que quelques années par les citoyens de Montréal, qui ont réussit à faire continuer des améliorations considérables sur e beau terrain.



EGLISE NOTRE-DAME.

La première Eglise Paroissiale à Ville-Marie, fut commencée en 1672 et terminée en 1678, sur un terrain peu éloigné de celui sur lequel furent jetées les fondations de l'église actuelle en 1823. On arrive sur la plateforme de la tour de l'Ouest, par une escalier de 279 marches. Le bourdon de Notre-Dame pèse 24,780 livres ; et dans la tour de l'Est sont suspendues dix cloches. A l'intérieur de l'église les peintures, dorures et sculptures sont d'une grande valeur et remplies de beauté. On y prépare un élévateur pour visiter le bourdon.



HOTEL-DIEU.



COLLEGE DE MONTREAL.



MONUMENT NELSON.



PALAIS DE JUSTICE.



EGLISE ST. PATRICE.



HOPITAL ANGLAIS



MARCHÉ BONSECOURS, ANCIEN HOTEL-DE-VILLE